INDUSTRIALISATION ET URBANISATION A SAIDA (ORANIE) :

En particulier à travers le rôle géographique d'une petite unité industrielle de service de la zone industrielle : le centre enfûteur SONATRACH .

Par A. PRENANT, Université PARIS VII

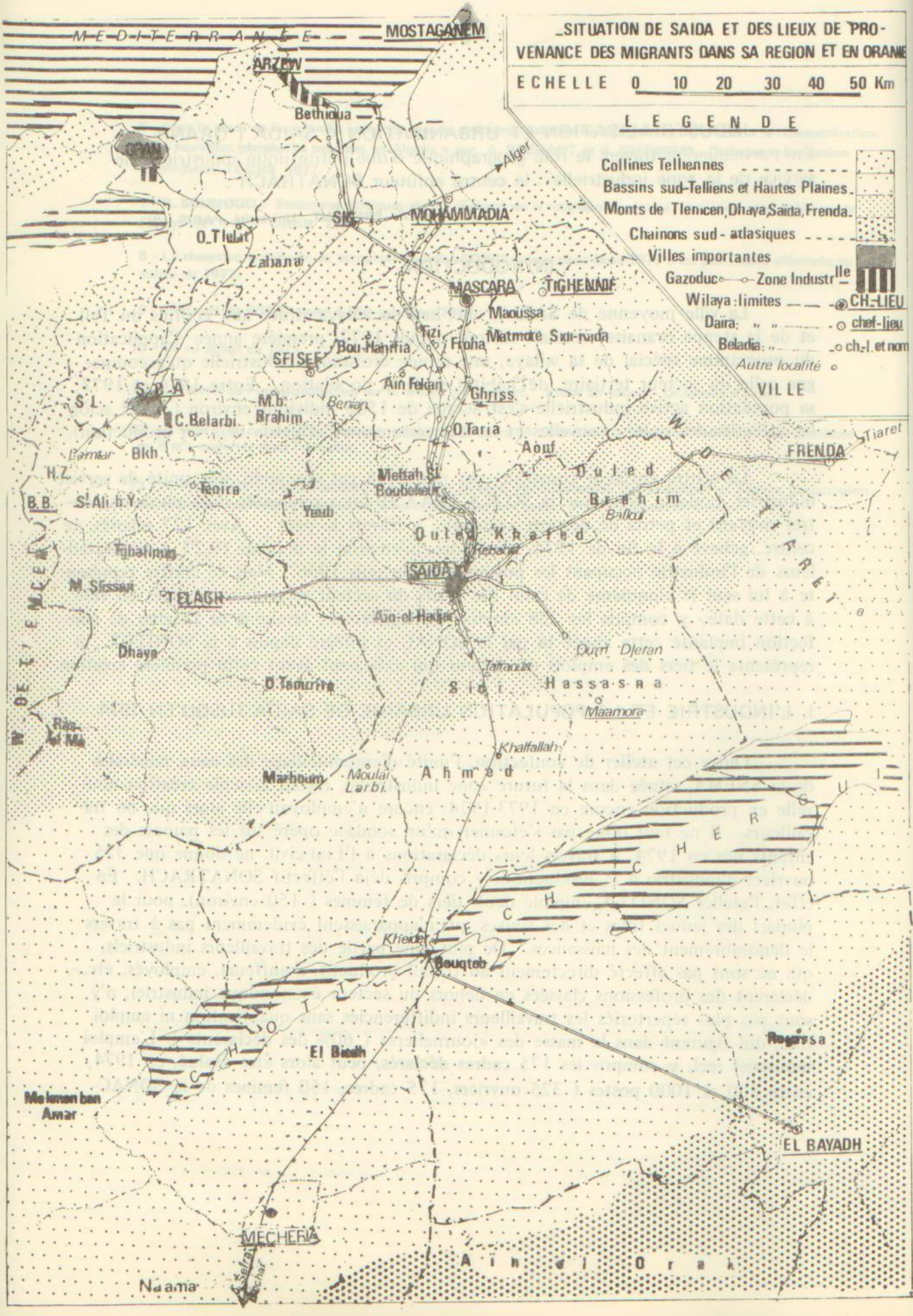
INTRODUCTION.

La ville moyenne de SAÏDA, chef-lieu de wilaya située aux confins du Tell et de la steppe oranaise, connaît surtout depuis 1972, première année d'application du programme spécial de sa wilaya, une rapide croissance industrielle qu'accompagne celle du secteur tertiaire, de l'habitat et de la population. Entre 1976 et 1977, sa population active industrielle s'est accrue de 1500 individus environ (1382 selon les effectifs des unités nouvelles et les accroissements d'effectifs déjà en production).

Le centre enfûteur constitue, par rapport à cet ensemble, une unité de service industriel modeste, telle que la SO.N.A.TRA.C.H. en a implantés dans plusieurs centres moyens et petits de desserte régionale, à travers le pays . Avec 127 salariés, ce centre, achevé à la fin de 1974, n'emploie qu'environ le dixième (9,2%) des travailleurs de l'industrie occupant les postes crées de puis 1966. Mais ce chiffre représente à lui seul le cinquième de celui des actifs du secteur secondaire occupés en ville à cette date,- y compris les 228 emplois principalement féminins de l'atelier de confection implanté cette année là par la SONAC et intégré depuis à la SONITEX ; il représente le tiers des emplois du secteur qui existaient avant cette première création.

I. L'INDUSTRIE ET LA POPULATION URBAINE DE SAIDA JUSQU'EN 1974.

Outre cet atelier de confection, l'unité d'embouteillage des eaux minérales de la SNEMA, située dans la future zone industrielle, restait la seule création nouvelle en production encore en 1973-1974; encore n'employait-elle alors que 86 travailleurs. Il ne faut donc pas s'étonner qu'un sondage opéré sur les parents des enfants nés en 1974, à travers leurs déclarations à l'Etat-civil, ne donne que 325 ouvriers d'industrie à la production, y compris déjà l'effectif SONATRACH. En effet, l'atelier SONITEX emploie deux tiers de femmes (150 environ), pour la plupart des jeunes filles et des veuves qui n'apparaissent évidemment pas à travers le dénombrement des naissances. De plus, une partie des travailleurs industriels, qui ne sont pas affecté directement au travail productif,-chanffeurs, employés, etc..-, déclarent des professions classées en dehors du secteur économique industriel; n'y sont pas plus répertoriés les travailleurs indifférenciés sans qualification ni emploi fixe, qui figurent dans la masse des «journaliers» (60% des déclarants). L'emploi industriel réel, y compris les 175 cadres déclarés, peut alors être évalué, en 1974, entre 800 et 1000 postes (325 ouvriers, 175 cadres, 150 femmes de la SONAC-


SITUATION DE SAIDA ET DES LIEUX DE PROVENANCE DES MIGRANTS DANS SA REGION ET EN ORANIE
ECHELLE 0 10 20 30 40 50 Km
LEGENDE
Collines Telliennes
Bassins sud-Telliens et Hautes Plaines
Monts de Tlemcen, Dhaya, Saida, Frenda
Chainons sud-atlasiques
Villes importantes
Gazoduc
Zone Industrielle
Wilaya : limites
CH.-LIEU
Daira : " "
chef-lieu
Beladia : " "
ch.-l. et nom
Autre localité
VILLE
MEDITERRANEE
MOSTAGANEM
ARZEW
Bethioua
Alger
SIG
MOHAMMADIA
O.Tlelat
Zahana
MASCARA
TIGHENNIF
Maoussa
Tizi
Froha
Matmore
Sidi-nada
Bou Hanifia
SFISEF
Ain Fekan
Ghriss
S.B.A
S.I.
M.b. Brahim
Berian
C.Belarbi
O.Taria
Aouf
FRENDA
Tiaret
Lamtar
Bkh
H.Z.
Tenira
Mettah St Boubeker
Oued Brahim
Ballout
B.B.
S.Ali b.Y.
Ymdh
Oued Khaled
Tiberkanine
Tghalimet
SAIDA
M.Sissan
TELAGH
Aïn el Hadjar
Dhaya
Ouled Djerar
Tafraout
O.Tamtrira
Sidi Hassasna
Maamora
Ras el Ma
Khalfallah
Marhoum
Moulai Larbi
Ahmed
Khedeir
Bouqteb
El Biadh
Regassa
Mekmen ben Amar
EL BAYADH
MECHERIA
Naama
Ain el Orak
Selrat
Echar

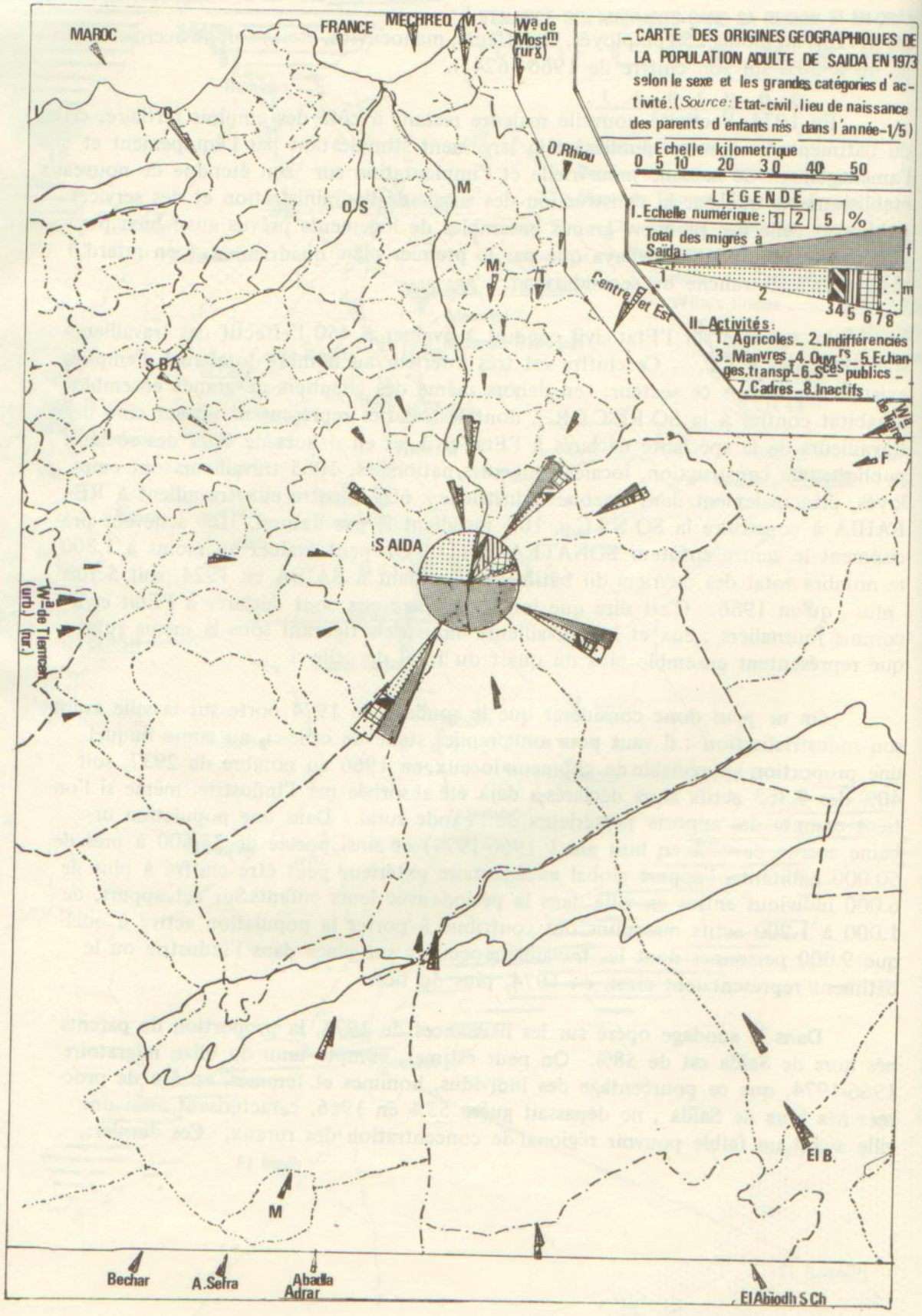
SONITEX, au moins 250 employés, chauffeurs, manoeuvres, etc...) soit un accroissement de 40 à 50% sur son chiffre de 1966 (624).

En 1974, l'activité nouvelle majeure restait, à côté des emplois tertiaire, celle du bâtiment des travaux publics, déjà largement stimulés tant par l'équipement et l'aménagement de la zone industrielle et l'implantation sur son étendue de nouveaux établissements que par la construction des sièges de l'administration et des services publics et celle des premiers grands ensembles de logements prévus aussi bien par le programme spécial de wilaya que par le premier plan quadriennal (en retard) et la première tranche du second .

Le sondage sur l'Etat-civil conduit à évaluer à 450 l'effectif des travailleurs spécialisés des B.T.P. . Ce chiffre est très inférieur au nombre total réel d'emplois existant alors dans ce secteur: en dehors même des chantiers de grands ensembles d'habitat confiés à la SO.RE.C.OR. , dont les salariés représentent un sur cinq des travailleurs de la spécialité déclarés à l'Etat-civil, et en dehors de ceux des sociétés publiques de construction, locales, régionales, nationales, 1065 travailleurs sont employés, principalement dans la zone industrielle : 60% d'entre eux travaillent à REBAHIA à construire la SO.N.I.C. , 10% installent le gaz naturel, 10% achèvent précisément le centre enfûteur SONATRACH (1). On peut évaluer au moins à 1.800 le nombre total des ouvriers du bâtiment travaillant à SAIDA en 1974, soit 5 fois plus qu'en 1966. C'est dire que les 3/4 d'entre eux sont déclarés à l'Etat civil comme journaliers : eux et les travailleurs industriels figurant sous la même rubrique représentent ensemble plus du quart du total de celle-ci .

On ne peut donc considérer que le sondage de 1974 porte sur la ville avant son industrialisation : il vaut pour un premier stade de celle-ci, au cours duquel une proportion appréciable de chômeurs locaux, en 1966 au nombre de 2937, soit 40% des 7.363 actifs alors déclarés, a déjà été absorbée par l'industrie, même si l'on tient compte des apports postérieurs de l'exode rural. Dans une population urbaine accrue de 47% en huit ans (1966-1974) et ainsi portée de 33.600 à près de 50.000 habitants, l'apport global excédentaire extérieur peut être chiffré à plus de 6.000 individus entrés en ville dans la période avec leurs enfants. Sur cet apport, de 1.000 à 1.200 actifs masculins ont contribué à porter la population active à quelque 9.000 personnes dont les travailleurs occupés sur place dans l'industrie ou le bâtiment représentaient ainsi, en 1974, plus du tiers.

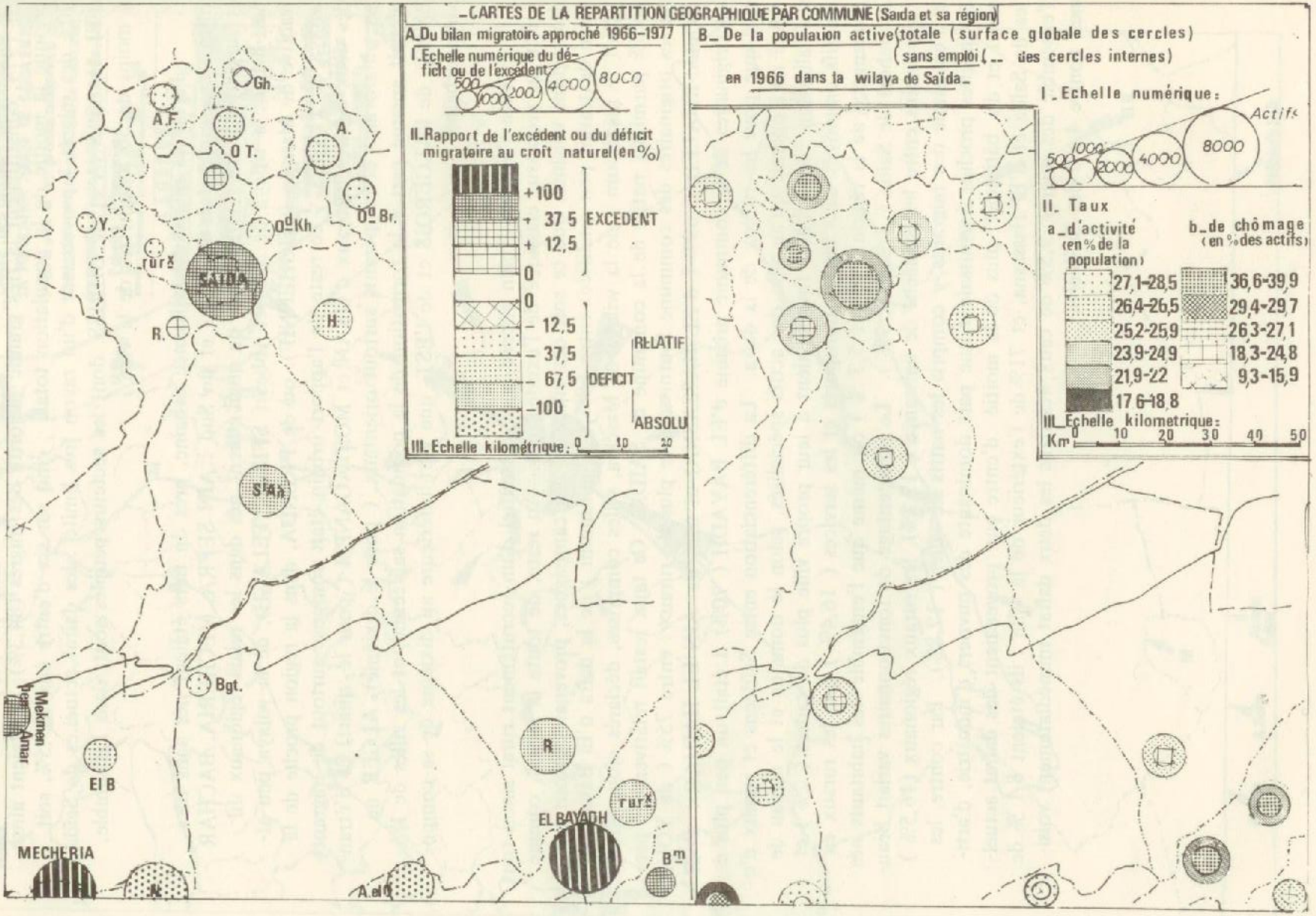
Dans le sondage opéré sur les naissances de 1974, la proportion de parents nés hors de Saïda est de 58%. On peut estimer, compte tenu du bilan migratoire 1966-1974, que ce pourcentage des individus, hommes et femmes, en âge de procréer nés hors de Saïda , ne dépassait guère 53% en 1966, caractérisant ainsi une ville ayant un faible pouvoir régional de concentration des ruraux. Ces derniers,


MAROC
FRANCE
MECHREG M.
Wa de Mostm rurx)
O.Rhiou
O
O/S
M
M
M
SBA
S AIDA
Wa-de Tlemcen (urb) (rur.)
Centre Et Est
F
El B.
M
Bechar
A.Sefra
Abadla
Adrar
El Abiodh S Ch
- CARTE DES ORIGINES GEOGRAPHIQUES DE LA POPULATION ADULTE DE SAIDA EN 1973 selon le sexe et les grandes catégories d'activité. (Source: Etat-civil, lieu de naissance des parents d'enfants nés dans l'année-1/5)
Echelle kilometrique
0 5 10 20 30 40 50
LEGENDE
I. Echelle numérique: 1 2 5 %
Total des migrés à Saïda:
1
2
3 4 5 6 7 8
II. Activités:
1. Agricoles 2. Indifférenciés
3. Manœvres 4. Ouvriers 5. Echanges, transp. 6. Services publics
7. Cadres 8. Inactifs

en 1974, constituaient la très grande majorité des migrés (84,3%); ils étaient ainsi presque la moitié de la population totale ; cinq sur six d'entre eux (83,5%, soit 70% des migrés) provenaient d'un rayon très limité : les daïrat actuelles de Saïda, d'EL HASSASNA et de GHRISS, dont les secteurs peuplés sont, dans l'ensemble, à moins de 50 Kilomètres de la ville .

Parmi les migrés de naissance urbaine, près du tiers étaient nés dans les villes subordonnées de la wilaya et du Sud : AIN SEFRA, MECHERIA, BACHAR et surtout EL BAYADH; près du quart étaient nés dans les relais régionaux du Sud-Est de la wilaya de Sidi-bel-Abbes (SFISEF, TELAGH), de la wilaya peu attractive de Mascara (TIGHENNIF), ou de FRENDA, dans la région proche de la wilaya de TIARET. Le reste de l'apport urbain était composé surtout de migrants des deux centres littoraux d'ORAN et MOSTAGANEM (pour le quart) et d'étranger,- Marocains et coopérants surtout orientaux, (pour le dixième). ALGER ne prenait aucune part à la formation de la population saïdéenne, et les villes de KABYLIE, de l'ALGEROIS et de l'EST, une part inférieure au dixième de sa composante urbaine .

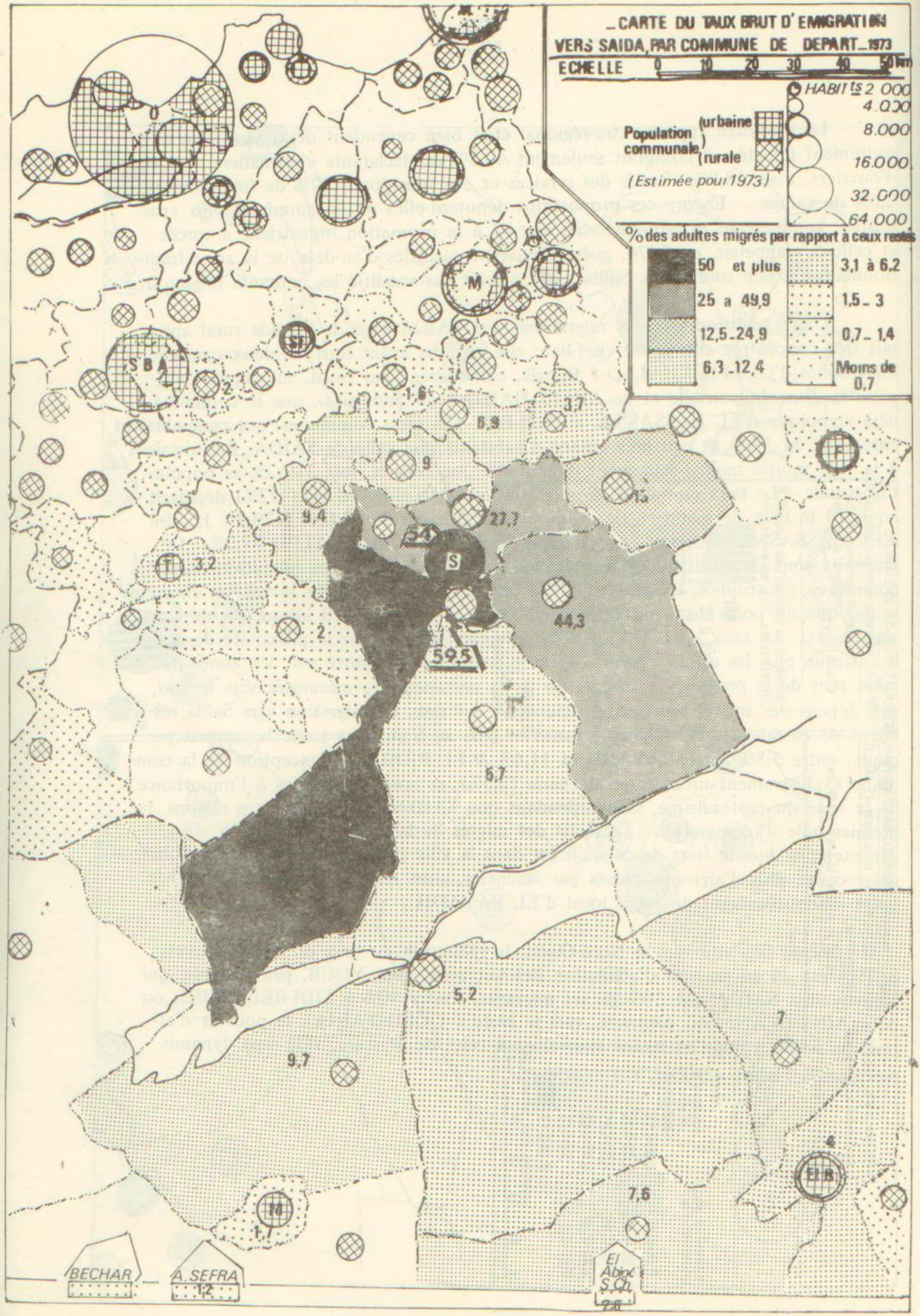
Ainsi s'agissait-il bien encore pour l'essentiel d'un recrutement rural sinon tout à fait du processus classique de l'exode rural. Au reste, de toute la région, comme des régions voisines, que ce soit des villes ou des campagnes, provenait surtout une force de travail peu qualifiée: entre 60% (le minimum) de la daïra d'El Bayadh et 92% (le maximum) de la wilaya de Mascara, villes comprises, déclarés «journaliers» 66,8% parmi les natifs de la commune de SAÏDA. Ce taux restait relativement parmi les originaires des commune fournissant le plus de ruraux : entre 75% (de YOUB d'Ouled-KHALED), 69% (d'EL HASSASNA) et 65% de AIN EL HADJAR). Pour les originaires de la commune urbaine d'EL BAYADH (70%) il était un peu plus élevé que pour les ruraux de la daïra. La différenciation entre Saïdéens et ruraux d'origine ne s'opérait qu'au sein des actifs spécialisés, selon le domaine et le niveau de spécialisation : les urbains fournissaient à leur propre ville plus de cadres (2%) et d'actifs employés dans les les transports et les services (16,4%) que les ruraux en provenance de la région (0,6 et 5,7 %) ou même que l'ensemble des habitants nés en dehors de Saïda (1,2 et 7, 7%). Le pourcentage de fonctionnaires variait beaucoup moins entre les Saïdéens de naissance (12,2%), les ruraux régionaux (16,5%) et l'ensemble des migrants,-y compris les natifs de villes (17,8%). Par contre, les campagnes proches fournissaient une part dominante des ouvriers d'industrie, d'artisanat et du bâtiment : plus de la moitié d'entre eux provenaient des daïrat actuelles de Saïda et d'El Hassasna, et 71% de l'extérieur de la ville : ils étaient 8,1 % de l'ensemble des migrés 9,5% de ceux nés dans les deux daïrat immédiatement voisines, contre 4,6% des Saïdéens.


-CARTES DE LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE PAR COMMUNE (Saida et sa région)
A-Du bilan migratoire approché 1966-1977
I.Echelle numérique du déficit ou de l'excédent
500 1000 2000 4000 8000
II.Rapport de l'excédent ou du déficit migratoire au croît naturel(en %)
+100
+ 37 5 EXCEDENT
+ 12,5
0
0
- 12,5
- 37,5 RELATIF
- 67,5 DEFICIT
-100 ABSOLU
III. Echelle kilométrique: 0 10 20
B- De la population active totale (surface globale des cercles)
sans emploi (... des cercles internes)
en 1966 dans la wilaya de Saïda-
I. Echelle numérique:
Actifs
500 1000 2000 4000 8000
II. Taux
a-d'activité (en % de la population)
b-de chômage (en % des actifs)
27,1-28,5
26,4-26,5
25,2-25,9
23,9-24,9
21,9-22
17,6-18,8
36,6-39,9
29,4-29,7
26,3-27,1
18,3-24,8
9,3-15,9
III. Echelle kilométrique:
Km 0 10 20 30 40 50
Gh.
A.F.
O T.
A.
Y.
Ouled Br.
Ouled Kh.
SAIDA
H.
R.
S'Ali
Bgt.
Mekmen ben Amar
El B
MECHERIA
K.
A.el H.
R
EL BAYADH
Bm

Le médiocre apport extra-régional était bien cependant déjà celui d'un encadrement injecté ; il comptait seulement 40,8% de déclarants «journaliers », 5,4% d'ouvriers, mais 18,8% d'actifs des services et des transports, 27% de fonctionnaires 2,6% de cadres . Encore ces proportions dénotent-elles un encadrement plus «passéiste», commerçant et administratif, que lié à la promotion industrielle amorcée : et celle-ci n'appelait, en 1974, guère d'ouvriers qualifiés d'au-delà de la zone traditionnelle d'exode rural vers Saïda : elle n'avait pas modifié les courants migratoires.

L'aire traditionnelle des migrations vers SAIDA nées de l'exode rural apparaît très concentrée autour du chef-lieu: elle englobe avant tout les deux communes limitrophes d'OULED KHALED (Rebaïa, ex-Nazereg) au Nord, sur laquelle empiète la Zone Industrielle et de AIN-EL-HADJAR au Sud, ainsi, que la commune déjà steppique d'EL HASSASNA, au Sud-Est. Ces trois communes, qui rassemblaient ensemble, en 1966, à peu près autant d'habitants que celle de SAIDA, fournissaient à la ville moitié moins, seulement d'habitants que celle-ci, soit 31% de sa population totale. Le taux cumulatif de migration de AIN-el-HADJAR (72%) dépassait en 1974 le taux de maintien de la population urbaine de SAIDA (70,3%); celui d'EL HASSASNA atteignait encore 53,4%, celui d'OULED-KHALED 37,2%. De tels taux sont significatifs de l'importance et de l'ancienneté des migrations dans les communes limitrophes, les plus touchées par la colonisation dans la wilaya, en même temps que du poids de la proximité de SAIDA, à moins de 10 kilomètres de leurs chefs-lieux. Le taux d'EL HASSASNA, exagéré lui aussi par la proximité de la ville, marque plus les effets, récents, de la guerre d'indépendance sur les zones pastorales, puis de la progression spéculative de la céréaliculture mécanisée vers le Sud, aux dépens des sols et des petits pasteurs . Les taux de migration vers Saïda restaient de ce fait, en 1974, encore notables plus au Sud, dans toute la zone steppique, entre 5,8% à EL BAYADH et 11,6% à EL BIODH, à l'exception de la commune exclusivement urbaine de Mecheria (2,3%); ils sont imputables à l'importance de la crise du pastoralisme, sans cependant que SAIDA ait été, pour ces régions, le premier pôle d'immigration : l'effectif des migrés de la steppe n'y était en effet, par exemple, que le tiers de ce qu'il est dans la ville plus grande de Sidi-bel-Abbes, qui recevait plus d'arrivants passés par Macheria, alors que SAIDA était d'abord le point d'aboutissement du relais local d'EL BAYADH .

De même très vite vers le Nord-Ouest, la réduction du taux de migration vers SAIDA est dû au pouvoir d'attraction Bel-Abbésien: pour YOUB, par exemple, qui n'envoyait à SAIDA que 50% de ses migrants, contre 40% à SIDI-BEL-ABBES, ou pour AIN-FEKAN. Au contraire, vers le Nord (OUED TARIA), le pouvoir d'attraction Saïdéen était au moins équivalent à celui de Mascara, ville sans dynamisme jusqu'à l'heure actuelle.


CARTE DU TAUX BRUT D'EMIGRATION
VERS SAIDA, PAR COMMUNE DE DEPART 1973
ECHELLE 0 10 20 30 40 50 km
Population communale (urbaine) (rurale)
(Estimée pour 1973)
HABITants 2 000 4 000 8 000 16 000 32 000 64 000
% des adultes migrés par rapport à ceux restés
50 et plus
25 a 49,9
12,5 - 24,9
6,3 - 12,4
3,1 à 6,2
1,5 - 3
0,7 - 1,4
Moins de 0,7
SAIDA
MASCARA
TIARET
SIDI BEL ABBES
BECHAR
A. SEFRA
El Abiod S.Ch.
1,6
3,7
6,9
9
9,4
27,7
15
3,2
44,3
59,5
6,7
5,2
9,7
7
4
7,5
1,7
2,8
1,2

Ainsi, jusqu'en 1974, SAIDA n'avait recueilli qu'une minorité, si notable soit-elle, des migrants issus d'un ensemble régional à partir duquel l'exode rural à été intense, dès avant la guerre d'indépendance en ce qui concerne le Sud de la plaine de Ghriss livrée à la monoculture céréalière coloniale,surtout pendant et depuis cette guerre en ce qui concerne les steppes. Seuls les migrants nés dans les environs immédiats de la ville-trois communes-s'y sont presque tous installés. Cette migration s'est poursuivie, au moins jusqu'en 1974 : la pulsion donnée au peuplement de la ville en 1970-1971, avant même la mise en oeuvre du programme spécial de la wilaya, et celle de 1972-1973, contemporaine, en même temps que de cette mise en oeuvre, de celle d'une révolution agraire efficace entre autres à El Hassasna où s'est construit le village agricole pilote de MAAMORA, se situent dans cette continuité .

II. LE CENTRE ENFÛTEUR SONATRACH DANS LA NOUVELLE INDUSTRIE SAIDEENNE .

Malgré ses effectifs réduits, le centre enfûteur est significatif des créations industrielles de cette première génération : jusqu'à l'entrée en production, en 1975, de la papeterie intégrée de la SONIC, il est, comme l'atelier SONITEX, comme l'unité d'eau minérale, qui le jouxte, du type « d'industrie de main d'oeuvre», classique en Algérie et n'exigeant pas de son personnel une qualification particulière. Les cadres y sont très peu nombreux (3, soit 2,4 %) et recrutés au niveau du B.T.S. : la maîtrise, peu nombreuse également (6, soit 4,8%) est constituée par la promotion d'ouvriers expérimentés . Les ouvriers qualifiés (9, soit 7,3%) sont affectés essentiellement à l'entretien et aux réparation (électricité, soudure, outillage) : ils y constituent, avec le chef de cour, la majorité d'une section de 14 salariés. La section Production proprement dite (40 salariés, 31,5% du personnel) compte avant tout, avec ses chefs d'équipe, des OS (10), pompistes, trieurs, emplisseurs, la plupart des 18 manoeuvres, et des gardiens et contrôleurs. La section administrative (11 salariés, 8,8% du personnel) avec le chef de centre, son chef de section, et 9 employés dont 3 spécialisés, et surtout la section Transports (60 salariés dont 20 chauffeurs et 40 convoyeurs, soit 47,2% du personnel) apparaissent comme prépondérantes, sinon hypertrophiées .

Cette répartition des effectifs, qui limite en fin de compte le personnel directement productif à 2 salariés sur 5 caractérise un bas niveau de productivité et une priorité de la gestion et de la distribution sur la production.

1. La faiblesse du niveau de productivité a pour une part été voulue, au niveau même de la direction et de la section Engeneering de la SO.N.A.TRA.C.H. , pour permettre l'emploi d'un maximun de main d'oeuvre locale dans l'optique de la résorption du chômage et au niveau de la conception même des centres enfûteurs

destinés à être implantés notamment dans des centres peu urbanisés d'Algérie, ainsi à AIN-BEIDA, AIN-OUSSERA. C'est ce que traduit le coût relativement bon marché de l'emploi créé: prévu initialement pour 200.000 D.A. par emploi et pour 50 emplois, il est en définitive de l'ordre de 100.000 D.A., mais avec un nombre de salariés deux fois et demie plus nombreux. La part du capital immobilisé reste limitée, malgré le dépassement des 10 millions de D.A. des devis initiaux; le retard de l'entrée en production, prévue pour la fin de 1974, alors que les premiers essais n'ont eu lieu effectivement qu'en Juin 1975, est le responsable majeur de cet enchérissement.

A la programmation d'un équipement laissant au travail manuel la place la plus large possible s'ajoutent les variations dans l'intensité du travail dûes au caractère saisonnier de la consommation à laquelle l'unité est conçue pour répondre; 123.000 bouteilles en Janvier 1977, mais seulement 60.000 au mois de Juin suivant dans les limites de la seule wilaya de Saïda. La réponse à cette variation exige, en période de pointe, l'emploi de deux équipes de 8 heures, qui ne sont pas indispensables en été. L'importance de l'absentéisme et l'irrégularité du travail contribuent enfin à abaisser la produstivité; ils sont corrélatifs d'un recrutement en milieu non-industriel, soumis à des exigences sociales difficilement limitables dans les conditions actuelle de logement et de vie familiale , et d'une absence de qualification que traduit la relative modicité des classifications, et partant des rémunérations. Il est significatif qu'il y ait deux convoyeurs pour un chauffeurs, et plus de 2 manoeuvres pour 1 OS et 1 OP.

2. La NATURE D'INDUSTRIE DE SERVICE répond à la demande de consommation d'un secteur géographique bien défini,- depuis 1975 les wilayat de Saïda, Mascara et Tiaret en attendant l'entrée en production, prévue pour 1980, d'un centre équivalent à TIARET. Elle explique l'importance de la section Transports relativement à la section Production. Elle résulte de l'effort de décentralisation du conditionnement ainsi que de la distribution du gaz (G.P.L.) à partir de l'unité, autrefois unique pour l'Ouest Algérien, d'ARZEW (ex-SARCAL) nationalisée). C'est dans le cadre de cet effort qu'ont été créés , parallèlement, les centres de TLEMCEN et de BECHAR,

L'implantation du centre permet de modifier la structure de la commercialisation, en éliminant le niveau intermédiaire des dépositaires grossistes par la livraison directe aux détaillants depuis l'unité productrice raprochée ou, dans la wilaya de MASCARA, en passant par le centre éclateur SONATRACH, en fonctionnement depuis Mai 1976 .

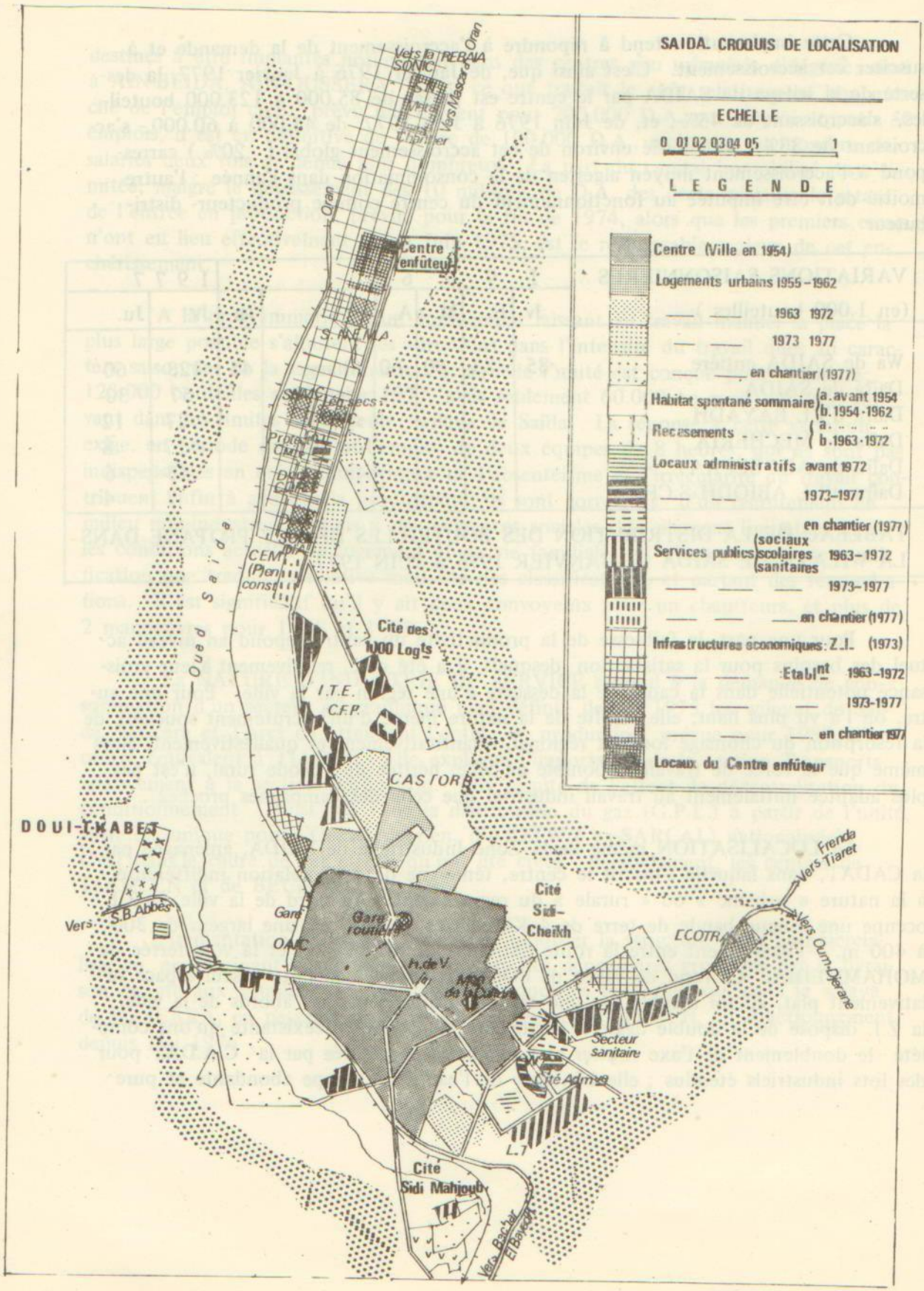
Cette implantation tend à répondre à l'accroissement de la demande et à susciter cet accroissement. C'est ainsi que, de Janvier 1976 à Janvier 1977, la desserte de la wilaya de SAIDA par le centre est passée de 85.000 à 123.000 bouteilles,- s'accroissant de 45%-, et, de Juin 1976 à Juin 1977, de 45.000 à 60.000,- s'accroissant de 33%. La moitié environ de cet accroissement global (20%) correspond à l'accroissement moyen algérien de la consommation dans l'année : l'autre moitié doit être imputée au fonctionnement du centre comme producteur- distributeur .

VARIATIONS SAISONNIERES	1 9 7 6						1 9 7 7	
(en 1.000 bouteilles)	Jv	F.	M.	A.	M.	Ju	Jv	Ju.
Wa de SAIDA entière	85	83	80	60	Change-	45	123	60
Daïra de SAIDA					ment de		57	30
Daïra d'EL BAYADH					système		27	12
Daïra de MECHERIA					de distri-		17	8
Daïra de AIN SEFRA					tion.		15	6
Daïra d'EL ABIODH S.CH.							7	4

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DES BOUTEILLES DE GAZ PROPANE DANS LA WILAYA DE SAIDA DE JANVIER 1976 à JUIN 1977

Pour une part, la faiblesse de la productivité du centre répond an niveau actuel des besoins pour la satisfaction desquels il a été créé, relativement à leur croissance potentielle dans la cadre de la desserte d'une région par la ville. Pour une autre, on l'a vu plus haut, elle résulte de la nature même d'un recrutement soucieux de la résorption du chômage local et régional, quantitativement et qualitativement, alors même que la force de travail disponible en ville, héritée de l'exode rural, n'est pas plus adaptée initialement au travail industriel que celle des campagnes proches .

La LOCALISATION même de la Zone Industrielle de SAIDA, aménagée par la CADAT, dans laquelle s'inscrit le centre, témoigne de cette relation indifférente à la nature « urbaine » ou « rurale » du recrutement. Au nord de la ville, la Z.I. occupe une longue bande de terre de 4 Kilomètres de long sur une largeur de 300 à 400 m. ,- l'écartement entre la route nationale de MASCARA et la voie ferrée de MOHAMMEDIA. Ce fond de vallée de l'Oued Saïda est , de fait, le seul espace relativement plat, au sol meuble sur une certaine profondeur, des abords de la ville. la Z.I. dispose de la double desserte ferroviaire et routière préexistante qu'ont complété le doublement de l'axe routier et la viabilisation assurée par la C.A.DAT pour des lots industriels étendus ; elle bénéficie de l'eau de la nappe abondante et pure


SAIDA. CROQUIS DE LOCALISATION
ECHELLE
0 01 02 0304 05 1
L E G E N D E
Centre (Ville en 1954)
Logements urbains 1955-1962
1963 1972
1973 1977
en chantier (1977)
Habitat spontané sommaire a. avant 1954 b. 1954-1962
Recasements a. b. 1963-1972
Locaux administratifs avant 1972
1973-1977
en chantier (1977)
Services publics sociaux scolaires sanitaires 1963-1972
1973-1977
en chantier (1977)
Infrastructures économiques: Z.I. (1973)
Etablnt 1963-1972
1973-1977
en chantier 1977
Locaux du Centre enfûteur
Vers la REBAIA SONIC
Vers Mascara Oran
Oran
Centre enfûteur
S.N.E.M.A.
Oued Saida
Cité des 1000 Logts
I.T.E.
C.F.P.
CASTORB
DOUI-THABET
Vers S.B.Abbès
Gare routière
Gare
OAIC
Cité Sidi-Cheikh
ECOTRA
Frenda Vers Tiaret
Vers Oum-Djerane
Secteur sanitaire
Cité Sidi Mahjoub
Vers Bachar El Bayadh

qui alimente la source de SAIDA exploitée par la S.N.E.M.A. pour le marché national, précisément dans l'établissement qui jouxte, au Sud, le centre SONATRACH. Il y a là, ainsi, toute une série de conditions favorables,- desserte, planité, eau, appartenance, à l'Etat de la plupart des terres héritées de la colonisation-, qui ont milité pour le choix de ce site. Elles ont fixé dans la Z.I. la plupart des petites et moyennes unités industrielles en production, des entrepôts des sociétés nationales et des unités de service de la wilaya et de la commune, mais non l'usine la plus importante, le complexe papetier de la S.O.N.I.C. implanté plus au Nord à REBAIA (Ouled Khaled) à portée de l'Oued. Mais la plupart de ces avantages,- eau, planité, exploitation principalement par le secteur autogéré- et en outre la qualité des sols, jouaient également en faveur de l'agriculture pour laquelle l'emplacement de la Z.I. constituait le principal espace régional de production, marqué par l'intensivité des cultures, l'arboriculture, et le développement récent d'un maraîchage intensif . Il y a bien eu là prélèvement de la terre comme des hommes aux dépens d'un secteur de production et au profit d'un autre, transfert que peut seul justifier un choix prioritaire et qui exprime la nouveauté du passage d'une fonction dominante à une autre de la ville de SAIDA .

L'appartenance même de la Z.I. aux deux communes qui se la partagent, celle, urbaine, de SAIDA au Sud, celle rurale, d'Ouled Khaled au Nord, sur le territoire de laquelle se trouvent le centre enfûteur comme l'unité d'eau minérale, oriente le recrutement des travailleurs à la fois vers les deux agglomérations, SAIDA et RABAIA, sans poser de problèmes particuliers de transport de personnel. En même temps que des terres sont enlevées aux ruraux, il leur est proposé un travail entièrement nouveau pour eux par le caractère ponctuel de sa localisation, de sa durée, de ses gestes, de sa rémunération, auquel une période d'adaptation est nécessaire. Le village de REBAIA lui même tend, par le trait d'union de la Z . I ., à être relié à la ville de SAIDA et à s'intégrer ainsi, potentiellement, au milieu urbain .

III. AU CENTRE SONATRACH, UN RECRUTEMENT LOCAL, ENTRAINANT PEU DE MODIFICATIONS DANS LA COMPOSITION DE LA POPULATION.

L'analyse des lieux de résidence et de l'origine des travailleurs du centre enfûteur de SAIDA montre, par contraste, par exemple, avec le complexe SONACOME de Berrouaghia, la proximité du lieu de travail et du lieu de résidence de la grande majorité des travailleurs, et la concordance entre leur origine et celle de la population préétablie dans la ville. Dès à présent, on peut admettre comme une hypothèse raisonnable que l'importance relative de l'agglomération et de la force de travail qu'y a déjà accumulée l'exode rural, l'implantation de la Z.I. entre la ville et une région rurale dense, la faible exigence de qualification liée à la nature même du type d'industrie étudié ont concouru pour faciliter le recrutement local recherché .

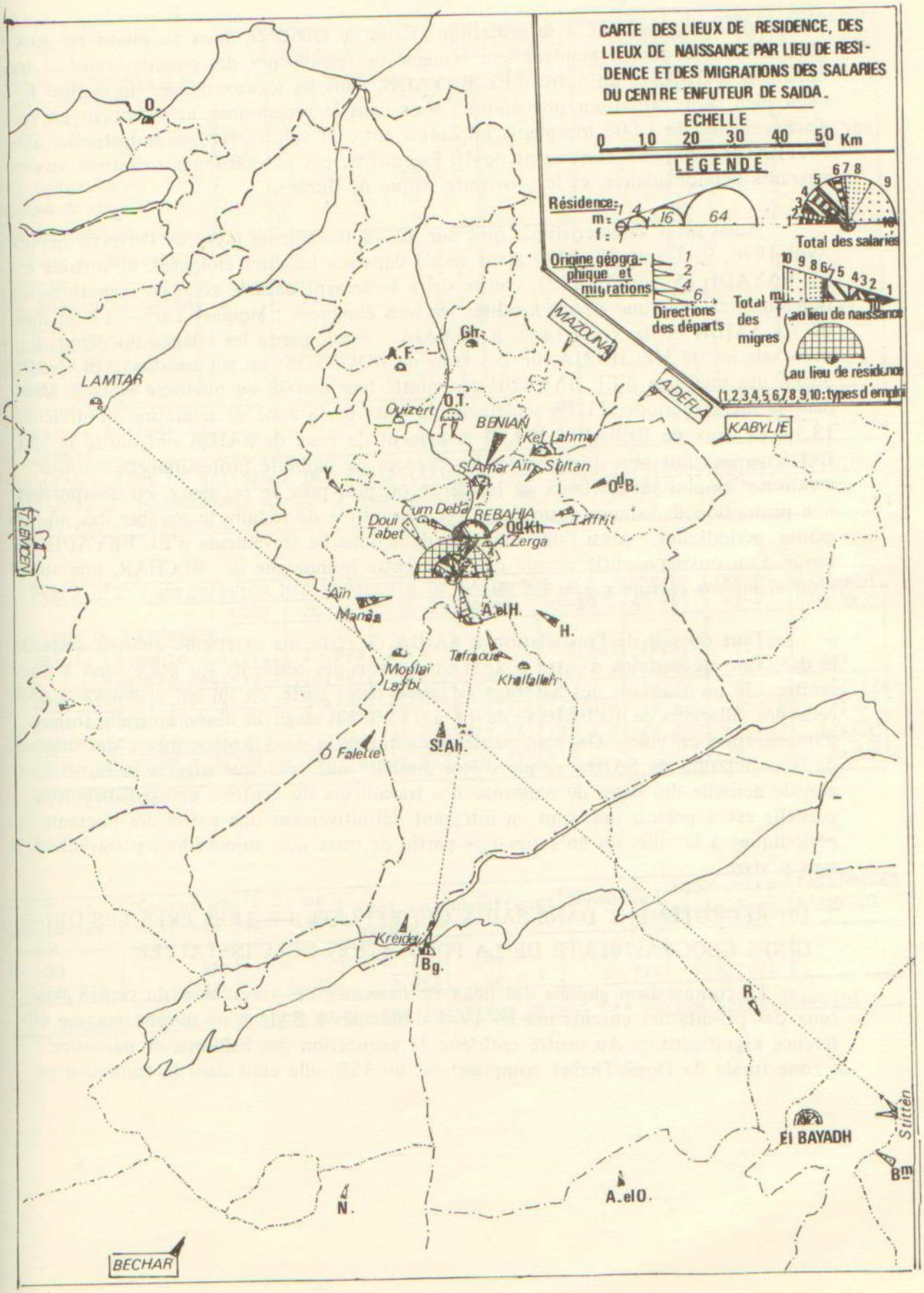
1. LA PROXIMITE DU LIEU DE RESIDENCE DE LA MAJORITE DES TRAVAILLEURS . (Cf Tableaux et carte) .

Les trois quarts des travailleurs du centre enfûteur résident à proximité immédiate de leur travail, que ce soit, pour 63% d'entre eux, dans la ville dont dépend la Z.I., SAIDA, dont les quartiers d'habitation sont distants de 4 à 6 Kilomètres, ou, pour 12%, au chef-lieu, REBAIA, de la commune rurale où l'unité elle - même est implantée (Ouled Khaled) . Cette aggomération,- l'ancien centre de colonisation de Nazereg-, encore plus proche, est à moins de 2 Kilomètres de l'usine.

13,4% de l'effectif sont constitués par les 17 travailleurs résident dans des localités rurales de la région, éloignées du centre de 8 à 40 Kilomètres. Ils en viennent quotidiennement, par leur propres moyens au moins jusqu'à SAIDA. Ils se répartissent à travers ce qui constitue l'aire traditionnelle d'exode rural vers SAIDA en raison de la distance, de la desserte routière, et de la localisation des agglomérations principales. Si 5 d'entre eux (4%) résident dans un rayon de 5 à 15 Kilomètres accessible à pied ou à bicyclette (à AIN el HADJAR, AIN ZERGA) selon une densité d'un pour 120 Kilomètres carrés, cette densité tombe à 1 pour 300 Km2 aussi bien entre 25 et 15 Kilomètre que dans les villages et bourgs situés entre 35 et 25 Kilomètres (OUIZERT, OUED TARIA, MOULAY LARBI). C'est que ces travailleurs éloignés viennent plus nombreux des agglomération : 2 de Aïn- el-Hadjar, 3 de Sidi-Amar, 2 de Moulay- Larbi, 1 de Khalfallah, 4 de Oued Taria en représentent les deux tiers. 10 d'entre eux, soit plus d'un sur deux, résident sur la route nationale Oran - Bechar, dont 7 vers le Nord (à Sidi-Amar et Oued Taria) et 3 vers le Sud (à Aïn-el Hadjar), ou près d'une gare (Khalfallah) . Cette répartition exprime le rôle tant de l'accessibilité par les moyens de transports en commun (SNTV ou SNTF) que de l'insertion dans un milieu villageois qui rend plus aisée l'accoutumance au travail salarié .

Quinze travailleurs (11,5% de l'effectif) ont au contraire leur domicile familial dans un rayon suffisamment grand pour leur imposer des migrations hebdomadaires. Les trois-cinquièmes de ceux-ci (9) l'ont à EL BAYADH, c'est à dire dans une petite ville subordonnée, distante, vers le Sud, de 190 Kilomètres. Parmi les autres, deux (viennent de BOUGTOB, bourgade située sur la voie ferrée de BECHAR à 90 Kilomètres, deux encore des bourgades de la plaine de Ghriss (AIN-FEKAN et GHRISS à 50 Kilomètres au Nord), enfin, un d'ORAN (à 140Km) et enfin un d'un bourg de la région belabbésienne, LAMTAR, à 120 Km., où son emploi précédent l'avait fixé sur un domaine SONATRACH .

Dans le plupart des cas, ces migrants périodiques apparaissent comme des candidats à l'installation à SAIDA. C'est évident pour l'habitant de LAMTAR, en


CARTE DES LIEUX DE RESIDENCE, DES LIEUX DE NAISSANCE PAR LIEU DE RESIDENCE ET DES MIGRATIONS DES SALARIES DU CENTRE ENFUTEUR DE SAIDA.
ECHELLE
0 10 20 30 40 50 Km
LEGENDE
Résidence: m: f:
Total des salaries
Origine géographique et migrations
Directions des départs
Total des migres
au lieu de naissance
au lieu de résidence
(1,2,3,4,5,6,7,8,9,10: types d'emploi
MAZOUNA
ADEFLA
KABYLIE
LAMTAR
TLEMCEN
Ouizert
O.T.
BENIAN
Kef Lahmar
S.Ahmar Ain Sultan
Cum Debia
REBAHIA
Doui Tabet
A.Zerga
Tiffrit
Ain Manaa
A.el H.
H.
Tafraoui
Mostai Larbi
Khallalef
S.Ah.
Kreida
Bg.
R.
EL BAYADH
Stitten
Bm
N.
A.el O.
BECHAR

attente d'un logement lié à sa mutation. Celui de GHRISS, deux au moins de ceux d'EL BAYADH, logent pendant leur semaine de travail chez des parents vivant et travaillant à SAIDA, et un autre d'EL BAYADH, dans les locaux mêmes du centre. Il s'agit bien là de situations provisoires. Mais dans le programme, actuellement en voie d'achèvement, de 1.000 logements implantés entre la ville et la zone industrielle, SONATRACH n'a qu'un contingent de 10 logements, pas nécessairement destinés aux migrants hebdomadaires; et le provisoire risque de durer .

Aussi est-il caractéristique que, sur les 28 travailleurs rayés de l'effectif depuis Avril 1976, 9,- (soit 32, 13%) aient résidé dans ces localités éloignées, et surtout à EL BAYADH (5, soit 17,85%), contre deux seulement dans la zone de migrations quotidiennes,- et dans une de ses localités les plus éloignées : Moulay- Larbi-, 14 (la moitié) à SAIDA et deux (7,14%), à REBAIA. Ainsi, parmi les salariés du début, les deux salariés de MECHERIA, un des trois de BOUGTOB, un sur les deux ORANAIS, 35,7% des quatorze d'EL BAYADH ont quitté leur emploi en quatorze mois Mais dans la même période, 11,7% seulement de ceux de la zone de migration quotidienne, 13,3% de ceux de REBAHIA, 14,9% seulement de ceux de SAIDA ont quitté le leur. L'éloignement fait plus que doubler les chances de mobilité professionnelle : toute création d'emploi sur les lieux de résidence ou plus près de ces lieux, ou comportant une promotion à distance équivalente est susceptible de réduire le nombre des migrants périodiques. Ainsi l'une des cinq défections de travailleurs d'EL BEYADH est venue d'un ouvrier qualifié promu chef du centre homologue de BECHAR, une autre d'un chauffeur recruté par la SNTR .

Tant du fait de l'installation à SAIDA de résidents extérieurs que par suite de la défection de certains d'entre eux, la proportion des résidents sur place tend à s'accroître : le pourcentage des Saïdéens est passé de la sorte, en un an, de 60,6% à 63%, celle des villageois de REBAHIA, de 11 à 11,9% : il s'agit là d'une nouvelle forme d'immigration en ville. On peut penser qu'à terme la modification même des origines de la population de SAIDA risque d'être moindre que celle que suggère la répartition globale actuelle des lieux de naissance des travailleurs du centre : une redistribution partielle est à prévoir qui, tout en intégrant définitivement une partie des migrants périodiques à la ville, lui en retire une partie de ceux qui, aujourd'hui, y travaillent sans y vivre .

2. UN RECRUTEMENT DANS SAIDA QUI REFLETE DE TRES PRES LES ORIGINES GEOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DEJA INSTALLEE .

La comparaison globale des lieux de naissance des travailleurs du centre avec ceux des parents des enfants nés en 1974 domiciliés à SAIDA ne montre aucune différence significative. Au centre enfûteur, la proportion des Saïdéens de naissance (zone rurale de Douïs-Thabet comprise) est de 35%; elle était dans la commune en

LIEUX D'ORIGINE		Manoeuvres, ouvriers, cadres (Sondage sur E.-Civil 1974)		Personnel du centre enfûteur (SONATRACH 1977)	
SAÏDA (dont Ville)		34,2 %		(dont 28,75%)	35 %
Aïn-el-Hadjar	(I)	18,5 %	-42,4 %	17,5 %	---43,75%
Ouled-Khaled	(I)	8 %	-42,4 %	11,25%	---43,75%
Meftah-Sidi-Boubeker	(I)	2,6 %	-42,4 %	1,25%	---43,75%
Youb	(I)	2,6 %	-42,4 %	1,25%	---43,75%
El Hassasna	(I)	10,6 %	-42,4 %	3,75%	---43,75%
Ouled Brahim	(I)	0	-42,4 %	1,25%	---43,75%
Sidi Ahmed	(I)	0	-42,4 %	7,5 %	---43,75%
Wilaya de Mascara	(II)	0	-20,8 %	8,75%	---17,5 %
Bougtob	(II)	2,6 %	-20,8 %	0	---17,5 %
El Bayadh, sa daïra	(II)	7,8 %	-20,8 %	3,75%	---17,5 %
+Bechar	(II)	2,6 %	-20,8 %	1,25%	---17,5 %
Mecheria+ sa daïra	(II)	2,6 %	-20,8 %	1,25%	---17,5 %
Wilaya de Tlemcen	(II)	5,2 %	-20,8 %	2,5 %	---17,5 %
Reste de l'Oranie	(II)				
Reste de l'Algérie	(III)	0	- 2,6 %	3,75%	--- 3,75%
Etranger	(III)	2,6 %	- 2,6 %	0	--- 3,75%

TABLEAU 1: LIEUX DE NAISSANCE DES TRAVAILLEURS INDUSTRIELS 1974 (Sondage) et 1977 (S.H.)

(I)-Aire de recrutement direct (ancienne daïra de Saïda). (II)- Ouest algérien

(III)-Extra-régionaux

TABLEAU 2 REPARTITION DES RESIDENTS DE SAIDA PAR AGE SELON LE LIEU DE NAISSANCE

AGES : LIEUX DE NAISSANCE:	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-59
SAÏDA. Ensemble	*20,83%*	*25 %*	*0*	*8,33%*	*41,67%*	*4,16%*	*0*
(Hommes seuls)...	*(17,39)*	*(26,09)*	*(0)*	*(8,7)*	*(41,25)*	*(4,13)*	*(0)*
HORS REGION.....	*22,22%*	*44,45%*	*11,11%*	*0*	*11,11*	*0*	*11,11*
ZONE RURALE. (Ensemble...	*16,68%*	*25 %*	*18,75%*	*22,92%*	*6,25%*	*8,37%*	*2,05%*
REGIONALE ((Hommes)...	*(17,02)*	*(25,53)*	*(19,15)*	*(23,4)*	*(4,26)*	*(8,52)*	*(2,12)*
TOTAL RESIDANT A SAIDA	*16,7 %*	*28,2 %*	*28,4 %*		*23,7%*		*2,5 %*

(Cf. Pyramides)

O.P. et assimilés	Cadres et maîtrise	O.S. et assimilés	Empl. de bureau	Chauffeurs	Convoyeur	Manoeuvres et Ag. Serv.	CATEGORIES D'EMPLOI
33	46	34	21	128	168	118	
6,03%	*8,41%*	*6,22%*	*3,84%*	*23,4 %*	*30,71%*	*21,57%*	

TABLEAU 3 Nombre et pourcentage des individus vivant des divers types d'emploi.

1974 de 42% (42,9% pour les hommes). Les pourcentages respectifs d'originaires de la zone rurale directement dominée dans la wilaya (les daïrat de Saïda et d'El-Hassasna) sont de 44 et 38 % ; ceux concernant les daïrat méridionales de la wilaya et BECHAR, 5 et 7,8%, la wilaya de Mascara, 7,5 et 3,7%, le reste de l'Oranie, 4 et 6,5%. Le recrutement extra-régional, dans le reste de d'Algérie et à l'étranger, porte sur 4 % au centre enfûteur contre 2,8% parmi les adultes de 1974 .

Cette permanence apparaît encore beaucoup plus nettement en ne retenant, dans le sondage de 1974 sur l'Etat-Civil, que les catégories cadres, ouvriers, manoeuvres, assimilables à celles qui composent le personnel du centre :

Le tableau n°1 ne fait apparaître de différences notables qu'à l'échelle des communes à l'intérieur de chaque zone. Elles concernent dans l'ancienne daïra de Saïda l'intensification du recrutement parmi les originaires d'Ouled-Khaled et Sidi-Ahmed, et en revanche sa réduction parmi les originaires d'El-Hassasna; en dehors de cette circonscription, l'intervention nouvelle d'originaires de la wilaya de Mascara, singulièrement d'Oued-Taria. Ces derniers semblent bien être des travailleurs initialement sans qualification déclarés « journaliers» à l'Etat-civil en 1974 et promus depuis. Il en va sans doute de même, pour partie, des natifs de Sidi-Ahmed et d'Ouled-Khaled : les premiers sont principalement des originaires de Tafraoua, dont 5 ou 6, comme ceux d'Oued-Taria, occupent des emplois sans spécificité industrielle; pour ceux d'Ouled-Khaled, la proximité de Saïda et de la Z.I. a facilité la formation et l'emploi des deux tiers d'entre eux, initialement sans spécialisation .

Le recrutement du personnel du centre paraît donc bien s'être opéré, suivant en celà la politique d'emploi prévue, au sein de la population de SAIDA, sans discrimination d'origine. On peut se demander dans quelle mesure le niveau peu élevé de qualification requis a pu faciliter cette adéquation .

3. LE RECRUTEMENT DANS L'AIRE TRADITIONNELLE DE SAIDA CONSTITUE BIEN UN PRELEVEMENT DE LA POPULATION RURALE LOCALE .

Dans leur grande majorité, les travailleurs du centre recrutés dans les communes rurales voisines de Saïda sont en effet nés dans ces communes. C'est le cas, tout d'abord de 15 des 17 résidents de REBAHIA, nés sur Ouled-Khaled et, pour les trois-quarts d'entre eux, en son centre. C'est aussi le cas de 4 des 5 des résidents d'OUED-TARIA et de OUIZERT, nés dans leur centre de résidence, le cas aussi de 3 des résidents de AIN-EL-HADJAR et MOULAY-LARBI, de deux des trois résidents de SIDI-AMAR, nés dans la commune sinon dans le centre, et, dans la même proportion, des résidents de la commune de Sidi-Ahmed. Les quelques migrants recrutés dans ces localités rurales sont venus soit de douars voisins (de Benian à Oued-Taria ou à Beni-Amar , de Tafraoua à Aïn-el-Hadjar) soit dans le cadre de la migration globale de la

zone steppique vers la zone céréalière,- de Bougtob-, ou simplement de Saïda même dans les centres limitrophes.

Cet appel direct aux ruraux concerne également les résidents des petites localités plus éloignées, que ce soient celles de la wilaya de Mascara (Ghriss et Aïn-Fekan) ou celles du sud de la wilaya de Saïda (Bougtob) dont la totalité des travailleurs sont nés dans la bourgade où ils résident .

4. LE RECRUTEMENT URBAIN ELOIGNE S'EST ADRESSE PRINCIPALEMENT A DES MIGRANTS VENUS EN VILLE AVEC L'EXODE RURAL .

C'est le cas principalement pour 5 sur 9 des travailleurs recrutés et domiciliés à EL BAYADH, où ils sont venus des communes rurales de la daïra de ce chef-lieu,- des monts des Ksour-, et pour lesquels leur lieu de résidence sert actuellement de relais tant que des créations d'emploi sur place ne leur y offrent pas de possibilités d'activité .

Les deux seuls cas de «redistribution» de travailleurs par l'industrie sont ceux du travailleur né et domicilié à ORAN et celui de l'employé muté de LAMTAR, né dans la steppe saïdéenne et pour lequel sa mutation est un « retour » plus près de sa famille d'origine. Parmi les salariés ayant quitté le centre depuis avril 1976, le cas du «retour» d'un émigré en France y serait assimilable, si ce travailleur n'était raparti après trois mois .

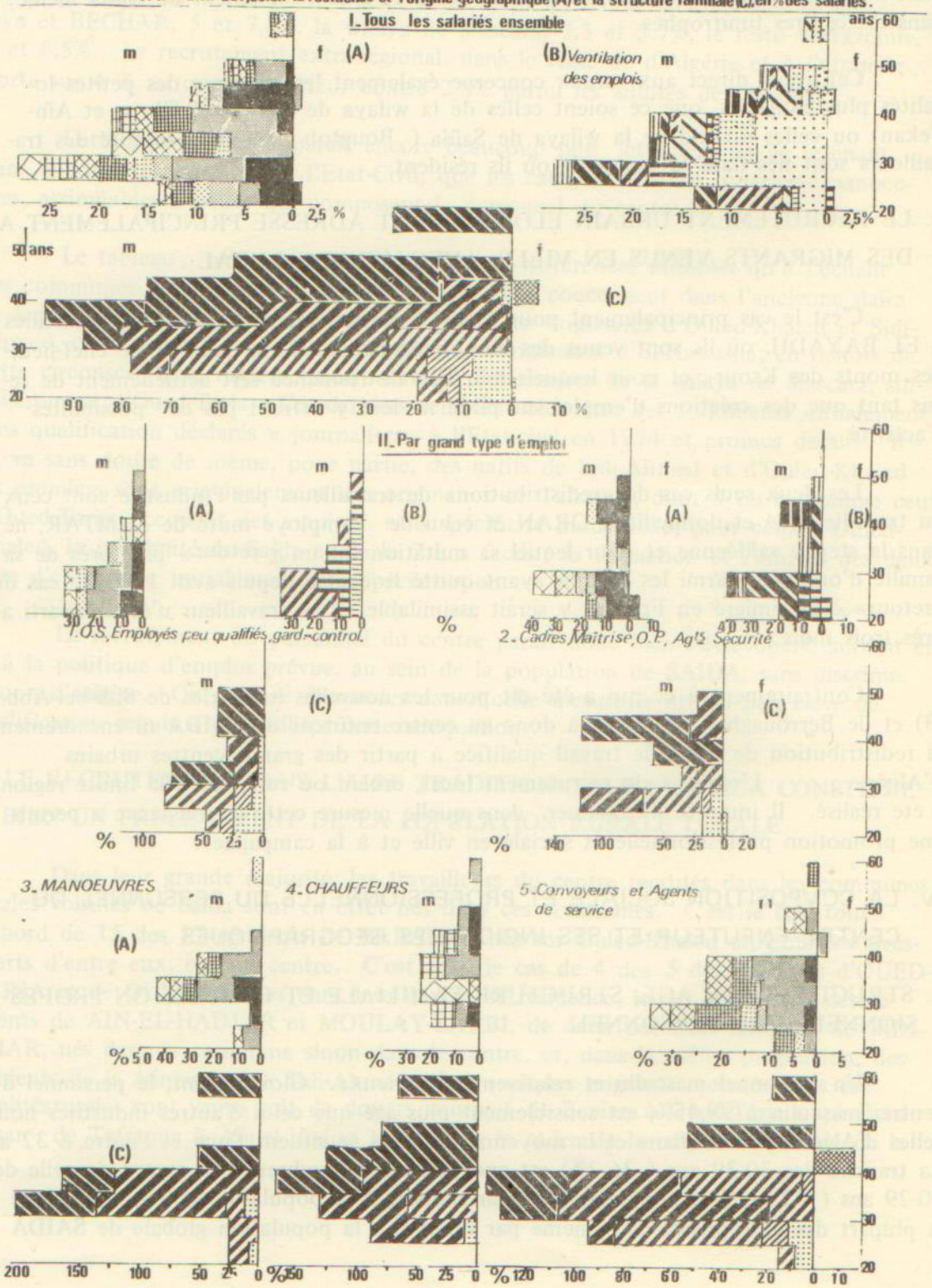
Contrairement à ce qui a été dit pour les nouvelles industries de Sidi-bel-Abbes (3) et de Berrouaghia (4), il n'y a donc au centre enfûteur de SAIDA ni encadrement ni redistribution de force de travail qualifiée à partir des grands centres urbains d'Algérie . L'objectif de recrutement local, urbain ou rural, et à la limite régional a été réalisé. Il importe d'examiner dans quelle mesure cette circonstance a permis une promotion professionnelle et sociale en ville et à la campagne .

IV. LA COMPOSITION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL DU CENTRE ENFUTEUR ET SES INCIDENCES GEOGRAPHIQUES .

1. STRUCTURE PAR AGE, STRUCTURE FAMILIALE ET COMPOSITON PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL.

- Un personnel masculin et relativement « vieux». Globalement, le personnel du centre, masculin à 98,45%, est sensiblement plus âgé que celui d'autres industries nouvelles d'Algérie : la médiane et la moyenne des âges se situent l'une et l'autre à 32 ans. La tranche des 30-39 ans (36,2%) est anormalement nombreuse en regard de celle des 20-29 ans (42,51 %), non seulement par rapport à la population active industrielle de la plupart des entreprises, mais même par rapport à la population globale de SAIDA :

- STRUCTURE PAR AGE DES SALARIES ET DE LA POPULATION DEPENDANT DU CENTRE ENFUTEUR DE SAIDA, PAR TYPE D'EMPLOI, selon la résidence et l'origine géographique (A) et la structure familiale (C), en % des salariés.



le rapport des 30-39 ans aux 20-29 ans est de 0,85 dans la pyramide des âges masculines de l'établissement, contre 0,84 dans celle de la ville entière en 1966. Celui des 40-49 ans, de 0,42 (contre 0,67 pour la ville), repousse au delà de 50 ans la réduction sensible de l'imploi. C'est entre autres la faiblesse relative du recrutement à moins de 25 ans qui explique ce relatif vieillissement: 14,17% seulement des ouvriers du centre ont 24 ans ou moins, contre 16% des hommes adultes de la ville en 1966, et une proportion certainement plus grande d'entre eux actuellement : en projetant les tranches d'âge de 1966 en 1976, on aurait pour la ville 41,3% d'hommes adultes de moins de 30 ans (dont 24,7% moins de 25), 23,3% de 30 à 39 ans, 19,7% de 40 à 49, 15,7% plus de 50 ans. Ainsi, le personnel du centre enfûteur apparaît comme un reflet vieilli de la population masculine de la ville de moins de 50 ans .

-Age et composition professionnelle. Ce vieillissement paraît corrélatif de la composition et du type de qualification professionnelle du personnel, et, pour une part, de sa structure familiale. Dans l'ensemble, l'examen des charges révèle un nombre d'enfants par foyer de travailleur marié relativement faible mais compensé par la faiblesse du taux de célibat. Près des quatre cinquièmes des travailleurs sont mariés, si bien qu'en moyenne 2, 57 enfants dépendent d'un salarié, et que 539 personne dépendent, dans leur existence, du complexe : chaque actifs a, en moyenne, 3,24 personnes à charge .

Au delà de l'âge moyen se situent les cadres et la maîtrise aussi bien que les travailleurs les moins qualifiés (convoyeurs, personnels de service, manoeuvres et assimilés) et ceux ayant acquis une spécialisation traditionnelle, non-industrielle (les chauffeurs). En deçà se situent les travailleurs industriels spécialisés à quelque niveau de qualification que ce soit (O.P. et assimilés, O.S. et assimilés) ainsi que les employés du secteur administratif .

L'âge relativement élevé des manoeuvres, et des travailleurs des services et des transports, est général dans les industries algériennes de l'intérieur et correspond à l'absence de formation,- exception faite du permis de conduire-, héritée de la déficience coloniale: la masse des manoeuvres et assimilés se répartit ici également entre 30 et 50 ans, celle des chauffeurs entre 25 et 50. Celle des convoyeurs, entre 23 et 40 ans, comporte, à côté d'un contingent de «vieux» (dé 33 à 40), une pointe marquée de jeunes (entre 26 et 30) qui trahit la persistance du sous- emploi et, jusqu'à présent, de la sous- formation. C'est dans le personnel de service que se trouve une des deux femmes employées, veuve relativement âgée et chargée de famille .

La jeunesse des ouvriers spécialisés et qualifiés, dans leur masse âgés de moins de 25 ans, est aussi une caractéristique très générale qui traduit les progrès récents de la formation à SAIDA; c'est dans les bureaux que, très classiquement, on trouve la seconde femme, jeune et célibataire .

La répartition de la maîtrise et des cadres en deux classes d'âge encadrant la moyenne, l'une, plus fournie, entre 38 et 50 ans, l'autre entre 25 et 30, est en rapport avec les conditions de leur recrutement, tant au niveau de formation des techniciens supérieurs expérimentés qu'à celui d'ouvriers qualifiés promus à l'issue d'une expérience prolongée .

La pyramide des âges de l'ensemble du personnel reflète donc, à travers la relation entre ses différents composantes, un établissement industriel dont, on l'a vu, le secteur directement productif est limité, et l'encadrement minimal. Les conditions offertes au recrutement aux différentes fonctions par l'importance du sous-emploi rural et urbain et par la limitation de la formation professionnelle à un petit nombre d'urbains jusqu'aux années en cours modèlent ces composantes et leurs résultantes.

-Structure familiale et niveaux de qualification et d'emploi. La structure familiale, à l'intérieur de ces groupes professionnels, ne reflète pas seulement leur structure d'âge : un tableau synoptique montre que, si les taux de célibat inférieurs au taux moyen caractérisent les catégories d'âge plus élevé que la moyenne (et inversement), des données indépendantes de l'âge corrigent quelque peu cette image : du fait de sa double composition, la catégorie des cadres et de la maîtrise présente un âge moyen et un nombre d'enfants par mère comme par salarié inférieurs à ceux des chauffeurs et des manoeuvres, malgré l'absence totale de célibataires. C'est que l'âge au mariage y est le plus bas de toutes les catégories : ceci traduit à la fois la plus forte rémunération initiale et l'exigence d'une formation relativement courte pour le personnel d'encadrement de ce type d'établissement.

A l'autre pôle, si le personnel administratif est bien celui dont l'âge moyen est le plus bas, l'âge tardif au mariage (entre 30 et 35 ans) s'ajoute à la jeunesse du groupe pour expliquer son taux de célibat particulièrement élevé (92%). L'ambition d'un niveau de vie élevé né de l'orientation vers le « tertiaire», et la modicité des rémunérations concourent dans ce sens .

Les deux autres catégories à fort taux de célibat, celles des travailleurs à la production (OS et OP), ne sont guère plus âgées (29 ans en moyenne au lieu de 27) ; mais la propportion de célibatairres y est beaucoup plus basse, surtout parmi les ouvriers qualifiés (41,7%) contre 33% chez les O.S. et assimilés. Le nombre d'enfants, s'il est, du fait d'un accident non significatif, plus faible par ménage (3 pour les O.Q., 2,3 pour les O.S.) que chez les adminitratifs, est très supérieur par salarié (1,7 et 1,3 contre 0,7). Pour un âge au mariage précoce (25 ans) , il est plus grand, à âge égal, chez les ouvriers qualifiés, mieux payés; c'est que la promotion aux niveaux les mieux rétribués de la hiérarchie ouvrière tient ici, et dans ce type d'industrie, plus à l'expérience qu'à la préformation, au sein d'un même fond initial de recrutement .

Enfin, parmi les catégories de travailleurs non industriels ou sans qualification particulière, le taux de célibat est le même, inférieur à la moyenne, pour les convoyeurs, manoeuvres et agents de service, alors que l'âge moyen des seconds est sensiblement plus élevé et souligne pour certains de ceux-ci la difficulté même d'accéder au mariage. Le plus faible nombre d'enfants des premiers n'est ici commandé que par l'âge,seulement égal à l'âge moyen, et inférieur de 6 ans à celui des manoeuvres. Comme dans la plupart des unités industrielles étudiées, les chauffeurs, dont la spécialisation professionnelle est depuis longtemps répandue dans le pays, ont l'âge moyen le plus élevé. un taux de célibat très faible, et le plus grand nombre d'enfants à la fois par mère et par salarié marié ou non; l'âge et en même temps la relative qualification sont les facteurs principaux de cette différence de structure familiale avec les catégories précédentes .

Ainsi, les structures familiales varient d'une catégorie à l'autre non seulement directement en raison de leur âge moyen, mais aussi en raison des conditions d'accès à l'emploi industriel liées aux caractéristiques du centre enfûteur, de SAIDA et de la région : le recrutement d'une d'oeuvre nombreuse mais relativement peu qualifiée à chaque niveau de fonction; l'importance du sous-emploi et du chômage rural et urbain préexistants; l'absence d'établissements d'enseignement secondaire et de formation professionnelle sur place jusqu'en 1972 .

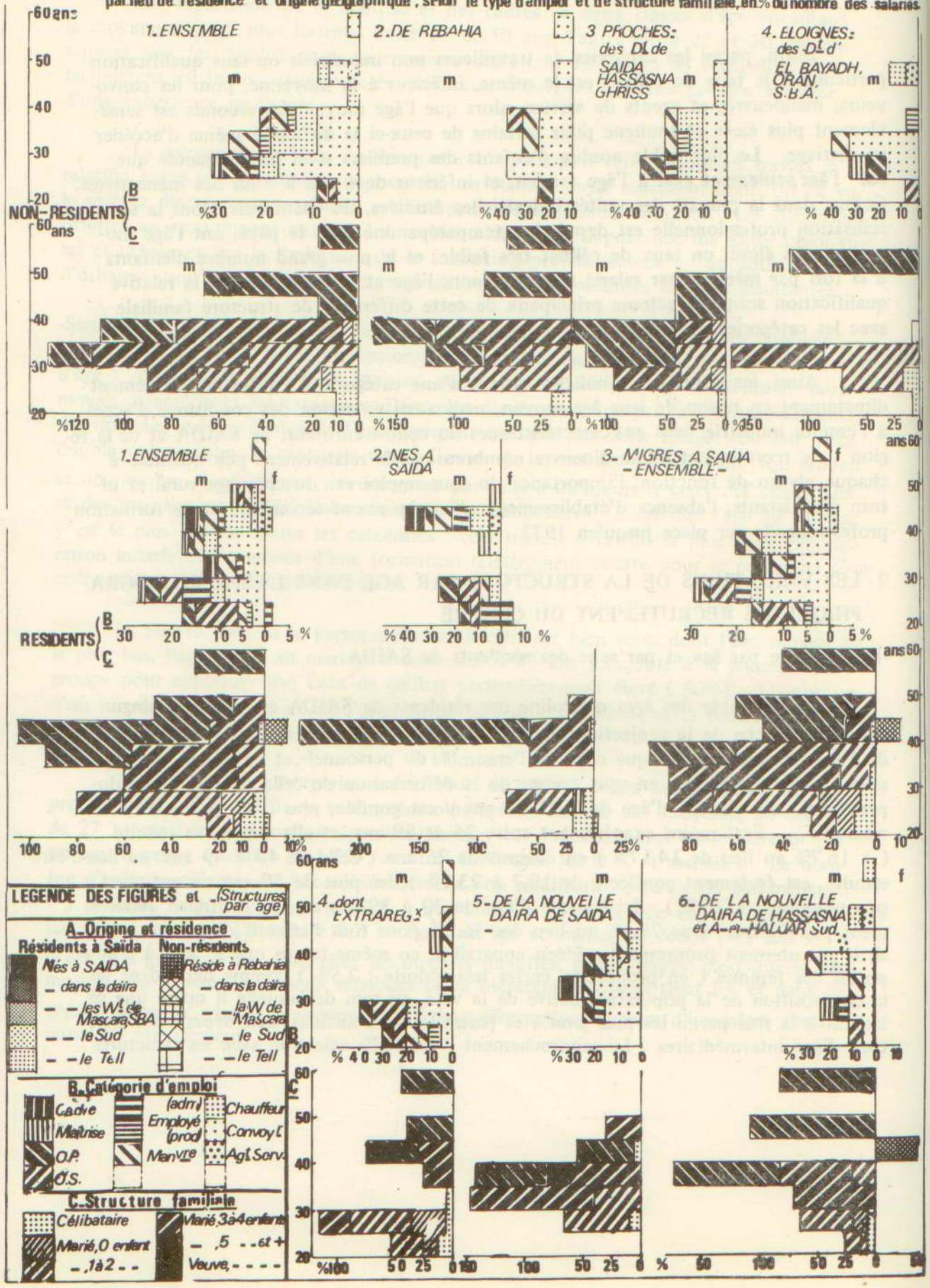
2. LES VARIATIONS DE LA STRUCTURE PAR AGE DANS L'ESPACE GEOGRAPHIQUE DE RECRUTEMENT DU CENTRE

-La structure par âge et par sexe des résidents de SAIDA.

La pyramide des âges masculine des résidents de SAIDA est à la fois singulièrement proche de la projection en 1976 de celle des hommes adultes de la ville de 1966,- beaucoup plus que celle de l'ensemble du personnel-,et déformée, par rapport à cette projection, en sens inverse de la déformation de celle de l'ensemble du personnel. La tranche d'âge de 20 à 29 ans y est gonflée, plus (de 41,3 à 44,9%); mais elle l'est moins exagérément entre 25 et 29 ans, et elle est moins réduite (à 16,7% au lieu de 14,17%) en dessous de 25 ans. Celle de 40 à 49 ans, au lieu d'être réduite, est également gonflée (de 19,7 à 23,7%); les plus de 50 ans restent aussi peu nombreux (2,5%). La tranche d'âge de 30 à 39 ans est, au contraire, relativement peu fournie, avec 28,4% au lieu des 36,2% pour tout l'effectif du centre. Ainsi, le recrutement proprement saïdéen apparaît-il, en même temps que le seul à comporter des femmes (en proportion certes très réduite : 2,5%) comme dépendant de la composition de la population active de la ville, au sein de laquelle il opère une sélection à la fois parmi les plus jeunes et parmi les plus anciens, aux dépens des tranches d'âge intermédiaires . Le rapprochement d'une telle sélection avec les structures

STRUCTURE PAR AGE DES SALARIES ET DE LA POPULATION DEPENDANT DU CENTRE ENFUTEUR DE SAIDA,

par lieu de résidence et origine géographique, selon le type d'emploi et de structure familiale, en % du nombre des salariés.



par âge des diverses catégories professionnelles du centre suggère une relation avec l'occupation par les Saïdéens d'une place particulière dans les niveaux de qualification et la hiérarchie des fonctions.

-La structure par âge des non-saïdéens .

Les travailleurs résidents de REBAHIA, aussi bien que les migrants quotidiens des campagnes environnantes et les migrants hebdomadaires d'EL BAYADH, d'ORAN comme des localités rurales relativement éloignées offrent une structure par âge présentant des caractères communs, opposés aux caractère de celle des Saïdéens.

1 . La tranche d'âge la plus jeune, en dessous de 25 ans, tombe à 8,33%, et s'effondre plus dans les zones rurales de migration (à 4,54%) qu'en milieu urbain (10%) et qu'à REBAHIA (13,33%).
2 . Les tranche d'âge supérieures à 40 ans sont également laminées, du moins en moyenne, à RABAHIA, parmi les non- résidents ruraux (autour de 13%) et même, en milieu urbain, à un sur dix .
3 . Inversement, sont gonflées les classes d'âge moyen dans lesquelles prédominent, on l'a vu, les travailleurs sans qualification industrielle ou de bureau, entre 25 et 39-ans. Pour l'ensemble des non-saïdéens, la tranche d'âge de 30 à 39 ans est portée à 47,91%,- près du double de ce qu'elle est pour les résidents de SAIDA; elle atteint 47,81% des non-résidents, contre 46,67% des résidents de REBAHIA, et comprend la moitié des migrants d'EL BAYADH Le gonflement de la tranche de 25à 29 ans, important parmi les non-résidents (34,8%), est moindre à EL BAYADH (30%) et s'efface pour les résidents de REBAHIA.

Les traits caractéristiques de la structure par âge des non saïdéens sont donc particulièrement marqués pour les non-résidents ruraux dont la pyramide d'âges , à l'exception de quelques individus, se referme entre 25 et 40 ans. Ils sont nuancés par un plus grand étalement vers les âges extrêmes parmi les résidents de REBAHIA, et un décalement léger vers les classes plus jeunes (70% de 25 à 35 ans) en milieu urbain (ORAN et EL BAYADH) . Mais là même persistent des caractères qui marquent bien le milieu rural puiqu'on les y retrouve partout, quelle que soit la situation de résidence par rapport au lieu de travail, et qui concentrent aux âges moyens ceux auxquels prédominent les travailleurs sans qualification industrielle, le plus fort pourcentage de travailleurs du centre .

-Différenciation de la structure par âge de travailleurs résident à SAIDA, selon leur origine géographique .

La césure entre tranches d'âge dominantes, jeune et relativement âgée, observée parmi les travailleurs du centre résidant à SAIDA, est particulièrement nette pour ceux

d'entre eux qui sont nés dans la ville,- à l'exclusion des originaires de Douï-Thabet. Elle reste sensible pour les natifs du Sud Oranais, de l'Algérois et de l'Est ; mais elle s'efface pour les ruraux accumulés dans la ville à partir de l'aire traditionnelle d'exode vers SAIDA, y compris pour les natifs de Douï-Thabet. La répartition par âge de ces derniers tend à se raprocher du modèle des non-résidents ruraux avec un effectif aussi nombreux entre 30 et 39 ans qu'entre 2o et 29 (41,68%), une chute presque aussi forte de 40 à 49 (à 14,58%) et la même permanence de «vieux» (2,o6% à plus de 50 ans) . Ce caractère «rural» tend seulement à être atténué dans les classes d'âge les plus jeunes, où les moins de 25 ans sont 16,68%, à peine moins que la moyenne saïdéenne . Ces données vont dans le sens d'une intégration récente de cette population aux structures urbaines, postérieurement à l'indépendance .

Les Saïdéens de naissance offrent, eux, une structure d'âge caractérisée cette fois par un partage presque exclusif entre les tranches d'âge de 20 à 29 ans et de 40 à 49,- celle-ci presque uniquement représentée entre 40 et 44 ans. Chacune représente, femmes comprises, 45,83% de l'effectif; sur la pyramide masculine, la tranche d'âge le plus jeune est abaissée à 43,48%, la plus âgée atteint 48,82%. Aucun plus de 50 ans, 8,33% seulement de 30 à 39 ans marquent l'effacement des classes d'âge caractérisées par les emplois non spécialisés du centre. Ne sont représentées , aux âges les plus élevés, que les tranches retenant des travailleurs expérimentés, et aux âges les plus bas, que celles influencées par une forme quelconque de formation professionnelle.

Les Saïdéens d'origine extra-régionale appartiennent presque exclusivement à ces dernières tranches : les 2/3 d'entre eux ont moins de 30 ans; les tranches de 30 à 39, de 40 à 49, et de 50 à 59 ans n'en retiennent chacune qu'un sur neuf . Ainsi une nette différenciation dans le recutement par âge apparaît au sein même de la population industrielle résidant à SAIDA. Elle oppose un milieu urbain ou urbanisé à un milieu issu de l'exode rural. La SONATRACH a puisé dans le premier une partie définie du personnel de son centre enfûteur, dans les classes d'âge de 40 à 49 ans, parmi les Saïdéens d'origine, expérimentés, et de 20 à 29 ans, parmi les jeunes, Saïdéens d'origine ou étrangers à la région appelés par l'offre d'emploi. Elle a, dans le second, dont seuls les jeunes de moins de 25 ans tendent à s'urbaniser, recruté essentiellement dans les mêmes classes d'âge qu'à la campagne .

3. UNE DIFFERENCIATION DANS LA QUALIFICATION ET LA PLACE DANS LA HIERARCHIE PROFESSIONNELLE EN RAISON DE LA RESIDENCE ET DE L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE.

Les différences de structure par âge selon le lieu de résidence et, parmi les Saïdéens, selon le lieu de naissance, recouvrent les différenciations de qualification en rapport avec les mêmes facteurs .

a. Qualifications et postes de travail des salariés résidant à SAIDA.

Parmi les résidents de SAIDA figurent la totalité des cadres, 5 des 6 chefs de cour et d'équipe, 8 des 9 employés de bureau, en proportion très supérieure à la moyenne. En proportion avoisinant celle-ci, figurent des travailleurs affectés directement à la production, ouvriers qualifiés, spécialisés et assimilés pour 68,4%, manoeuvres pour 72,22%, ainsi que 5 sur 7 des membres du personnel de service et gardiennage. A l'inverse, chauffeurs et convoyeurs ne représentent, les premiers qu'à peine plus de la moitié de leur catégorie (52,4%), les seconds, un peu moins (48,8%). Dans l'ensemble, niveaux moins bas de qualification, et meilleure intégration industrielle caractérisent les Saïdéens face aux non-résidents. Par ailleurs, les deux femmes travaillant au centre habitent la ville.

Ces caractères du contingent résident lui viennent, essentiellement, de la forte proportion en son sein des Saïdéens de naissance restés dens leur ville: on trouve parmi ceux-ci 2 des 3 cadres, 2 sur 6 des membres de la maîtrise, 5 des 9 employés de bureau, les 2 agents de sécurité, 2 sur 9 des ouvriers qualifiés, en proportion supérieure à celle qu'ils représentent parmi les travailleurs du centre. C'est également le cas, à l'autre pôle de la hiérachie, pour le personnel de gardiennage et de service (3 sur 7). A l'inverse, un seul des 10 O.S. et assimilés, 3 manoeuvres sur 18, 3 chauffeurs sur 21, un seul convoyeur sur 41 ne représentent ensemble que 8,9% de ces salariés sans qualification proprement industrielle ou administrative. Ainsi, la gradation des pourcentages de 16,7% de cadres et agents de maîtrise, 20,7% d'agents adminitrattifs, 16,7% d'ouvriers qualifiés et assimilés, autant d'O.S. et manoeuvres, 12,5% d'agents de service, mais seulement autant de chauffeurs et 4,5% de convoyeurs parmi les salariés de naissance saïdéenne confirme leur sélection dans les secteurs de gestion, d'administration et, à un degré moindre, d'exécution de la production industrielle.

Cette sélection caractérise aussi, mais dans une moindre mesure, le petit nombre (7) des Saïdéens de provenance extra-régionale , principalement urbaine, et ceux provenant de REBAHIA (3): parmi les premiers figurent un agent de maîtrise, un employé de bureau, un ouvrier qualifié, deux O.S. et assimilés, mais aucun manoeuvre, chauffeur ou agent de service et seulement deux convoyeurs; parmi les second figurent le troisième cadre et un employé de bureau, à côté d'un chauffeurs de P.L., mais pas de personnel sans aucune qualification.

A l'inverse, sur les 46 autres Saïdéens, venus avec l'exode rural de la région dominée,- y compris Douï-Thabet-, les 18 convoyeurs, 10 manoeuvres, 6 chauffeurs, 5 O.S. et assimilés, et 3 agents de service (dont la femme de ménage) comptent respectivement pour 39,15%, 21,75%, 13%, 10,9% et 6,5%, soit ensemble plus des neuf dixièmes de leur effectif (91,3%). Ils représentent 43,9%, 55,55% 28,6%, 50%

et 42,9% de ces personnels alors que l'effectif du centre ne comprend que 36,2% de Saïdéens d'origine rurale. A l'inverse, on ne trouve parmi eux ni personnel administratif, ni cadre, ni agent de sécurité; deux ouvriers qualifiés et deux agents de maîtrise ne sont que 22% de leurs catégories, les seules qui impliquent une véritable formation professionnelle ou générale.

.Cette ségrégation à l'intérieur des travailleurs résidant à Saïda suffit à montrer à quel point, à SAIDA comme ailleurs, les produits de l'exode rural , mal intégrés à la ville et marginalisés, ont hérité des processus coloniaux une inaptitude relative à la formation au travail proprement industriel. Le fait qu'il s'agisse d'un héritage est clairement confirmé par l'appartenance des deux agents de maîtrise, d'un des deux ouvriers qualifiés et de la totalité des O.S. saïdéens d'origine rurale aux classes d'âges de 20 à 29 ans; tous les moins de 25 ans sont à la production. C'est là à la fois ce qui explique la structure par âge des travailleurs de cette provenance, -la limitation du personnel qualifié ou simplement «formable» à leur fraction la plus jeune-, et l'importance numérique du personnel non-qualifié qui esr recruté parmi eux entre 25 et 40 ans, et qui tient à l'impossiblilité de suppléer, dès ces classes d'âge, aux carences de préformation héritées du passé encore proche : au dessus de 30 ans, seuls 5 % d'entre eux (un O.S. et un O.P.) occupent un emploi industriel qualifié. La force de travail qu'offre cette fraction de la population a conservé, en ville, son caractère rural .

.La dualité du contingent Saïdéen d'origine urbaine correspond au contraire dans la pyramide des âges à deux types d'emploi différents : parmi les moins de 30 ans, les ouvriers qualifiés, ouvriers spécialisés et employés de bureau (parmi lesquels une femme, standardiste) sont respectivement 18,18%, 18, 18 % et 45,45%.; ils ne laissent place, en dehors d'eux, qu'à un chauffeur et un manoeuvre,- employé au dessous de sa qualification. C'est là l'effet de la scolarisation urbaine et du développement récent de la formation professionnelle. Des salariés âgés de 35 à 50 ans, les quatre membres du personnel d'encadrement représentent près du tiers (30,8%) mais, en face d'eux,manoeuvres, convoyeurs et agents de service sont plus de la moitié (53,8%), presque dans les proportions rurales. Un employé qualifié et un ouvrier qualifié comptent ensemble pour moins d'un sixième de cette tranche d'âge. Cette répartition traduit à la fois la faiblesse passée, même dans une ville comme SAIDA, de la formation générale et industrielle, l'accession à des fonctions d'encadrement de la minorité qui en avait bénéficié et est restée sur place, et la mauvaise intégration même des«vieux» travailleurs urbains de plus de quarante ans qui échappent au sous-emploi par un travail de type «rural» . La quasi absence d'urbains de SAIDA aux âges moyens (30-40 ans) n'a comme explication que leur insertion déjà acquise, dans d'autres professions, à l'issue d'une formation ou d'une expérience sans rapports avec l'industrie .

.La jeunesse du contingent extra-régional tient à son rôle compensateur du déficit en force de travail qualifiée d'un centre urbain modeste comme l'est SAIDA. Il s'agit bien de la réponse à un besoin local, et non d'une migration du type «fuite» qui est celui de l'exode rural. L'industrialisation provoque un appel précis, mais, dans le cas particulier, l'agent de maîtrise et l'employé de bureau qui appartiennent à ce groupe ont déjà dépassé la trentaine et étaient déjà venus occuper sur place d'autres activités, desquelles ils ont été prélevés. Parmi les plus jeunes, les travailleurs à la production, O.P. et O.S., sont certes en proportion notable,- la moitié-, mais simplement pour les mêmes raisons que les jeunes Saïdéens. Leur présence n'est pas consécutive à la demande de l'industrie, qui les a trouvés sur place .

b. Qualifications et postes de travail des non- résidents.

Contrairement aux Saïdéens, les non-résidents apparaissent globalement comme occupant surtout des emplois sans qualification. Leur répartition entre 42,7% de convoyeurs, 10,6% de manoeuvres, 23,3% de chauffeurs, 6,3% d'O.S. et autant de personnel de service,- soit 89% de travailleurs sans qualification industrielle ou générale, les rapproche singulièrement des Saïdéens d'origine rurale. Ceci est vrai des résidents de REBAHIA comme des migrants quotidiens des campagnes voisines, comme des migrants périodiques venant soit des régions rurales plus éloignées, soit même des villes. Leurs migrations antérieures ne jouent pas pour les différencier : les deux saïdéens de naissance installés l'un à REBAHIA, l'autre à AIN-el-HADJAR sont convoyeurs comme la plupart de leurs concitoyens, l'Oranais fait partie du personnel de service spécialisé, l'agent muté de Lamtar est un chauffeur. Les migrants d'EL BAYADH qui y sont nés ne sont pas mieux placés sur la grille des salaires que ceux qui étaient venus s'y installer depuis les Ksour de la daïra : ils appartiennent à une fraction de la force de travail de cette petite ville, sous-employée localement, et qui cherche de l'emploi à distance tant que des investissements créateurs de postes de travail à leur portée ne sont pas réalisés sur place .

Il s'agit, dans de telles villes relais, comme dans les campagnes, d'une forme différée d'exode rural,-ici indirecte, caractérisée par une migration intérieure du travail dans l'attente soit d'un logement sur le lieu du travail, soit d'un emploi au lieu de résidence,- ce qui arrive en ce moment à REBAHIA. La similitude des structures par âge, entre elles et avec celles des Saïdéens d'origine rurale, est une manifestation de cette similitude de condition.

La concentration, au sein de l'ensemble de ce contingent, de tous les emplois qualifiés (4 O.P., un agent de maîtrise, un employé de bureau) entre 22 et 26 ans, tranche d'âge dans la quelle les titulaires de ces emplois son près de la moitié, traduit un identique développement récent de la formation et de la scolarisation. Elle explique le gonflement relatif de la base de la pyramide des âges. Elle annonce une

forme nouvelle d'émigration, liée à la nature de l'emploi recherché, et préfigure une nouvelle forme de départ vers la ville,- dans la mesure des capacités de logement-, liée à son développement industriel et opposée aux formes traditionnelles d'exode rural .

Absence de redistribution de cadres et de travailleurs qualifiés par les grands centres urbains (Alger et même Orant); recrutement principalement sur place et au sein de la population née en ville, de la force de travail formée à l'activité industrielle, à la gestion, au travail de bureau; recrutement d'abord sur place et au sein de la - population issue de l'exode rural, puis dans les campagnes voisines et secondairement dans les campagnes ou des petites villes relais plus eloignées et actuellement pauvres en emplois, des travailleurs sans formation appropriée mais aussi de quelques jeunes accédant à la formation industrielle;telles sont les caractéristiques géographiques de la formation du personnel du centre enfûteur de SAIDA.

A quoi correspondent ces traits majeurs ?

4 - LE ROLE DES CARACTERISTIQUES DU CENTRE, DE CELLES DE SAIDA ET DE CELLES DU DEVELOPPEMENT REGIONAL DANS L'AFFIRMATION DE LA PREDOMINANCE DU RECRUTEMENT LOCAL URBAIN.

. Les caractéristiques de l'unité interviennent dans la mesure où elle a été conçue, comme on l'a vu, pour un nombre et un niveau minimun de techniciens, un nombre maximun d'exécutants, et pour produire de quoi desservir les besoins définis de la région et non conquérir un marché incertain. C'est ce qui a rendu possible de recruter avant tout dans SAIDA même et ses environs un nombre suffisant de techniciens et d'ouvriers expérimentés de niveau acceptable pour les tâches nécessaires à la gestion, à l'encadrement et à la maîtrise du centre. Il a été possible d'assurer dans les centres SONATRACH d'Arzew la formation du petit nombre d'ouvriers qualifiés de la section d'entretien- réparation et des OS. de la section Production, recrutés parmi les jeunes de la ville et de la région ayant bénéficié de l'extension de la scolarisation. Il a été possible de sélectiooner dans la masse des candidats aux emplois non qualifiés de manoeuvres, convoyeurs, agents de service, en tenant compte des conditions sociales et de résidence.

. Les caractéristiques de SAIDA interviennent dans la mesure où il s'agit d'une ville où l'exode rural a accumulé une force de travail nombreuse mais indifférencié, mal intégrée à la vie urbaine, non préparée au travail salarié industriel, livrée dans une grande proportion au sous- emploi et au chômage, à côté d'une population urbaine n'ayant elle-même disposé, jusqu'au développement en cours, d'aucun établissement d'enseignement secondaire ni de formation professionnelle diversifiée. Les caractéristiques de sa région interviennent dans la mesure où celle-ci a continué à offrir au moins jusqu'à l'application du programme spécial de wilaya et de la révo-

lution agraire, une force de travail sous-employée ou non employée abondante en zone rurale comme dans les petites villes, relais locaux où les investissements agricoles, industriels ou tertiaires sont seulement en projet ou en cours de réalisation, en retard sur ceux du chef-lieu.

Les modalités du développement régional interviennent à plusieurs niveaux: l'importance particulière de l'étendue de la seconde phase de la révolution agraire, la création du village agricole de MAAMORA et sa promotion comme chef-lieu de daïra, la mise en chantier sur le même territoire communal (El HASSASNA), prés du chef-lieu (OUM DJERANE) d'une cimenterie SNMC au cours du second plan quadriennal constituent des facteurs de fixation des ruraux de cette commune; ils peuvent rendre compte du petit nombre de salariés du centre qui en sont originaires qu'il s'agisse de résidents à SAIDA ou de migrants quotidiens, relativement à leur rôle dans la formation de la population urbaine. L'emprise de la Z.I. sur les meilleures terres de REBAHIA et la proximité des unités de production industrielle invitent à la déruralisation une partie des travailleurs de cette localité. Sur un plan plus général, l'insertion du centre enfûteur SONATRACH dans l'industrialisation commençante impulsée en son début par le programme spécial de wilaya l'a intégré sur place à un contexte de création d'emplois de chantiers et d'industries de production en grand nombre. Ce contexte a limité les possibilités strictement locales de recrutement à certains niveaux de formation, mais aussi ouvert un champ de recrutement plus large que celui rencontré par les industries installées postérieurement tout en instaurant une concurrence dans la recherche des travailleurs.

Le contexte urbain, celui de la simultanéité de l'industrialisation et de la Révolution agraire, du retard de la construction de logements sur place et du retard de développement des marges de la wilaya ont, concouru avec la dimension, la fonction et la structure attribuée à l'entreprise pour localiser relativement le recrutement des travailleurs sans recourir à l'extérieur pour l'encadrement.

5 - UNE DISTORSION RELATIVEMENT PEU ACCENTUÉE ENTRE HIERARCHIE DES EMPLOIS ET STRUCTURES FAMILIALES.

La documentation utilisée ne permet pas de connaître avec exactitude les charges de famille réelles des travailleurs, ni par conséquent la part exacte prise par le centre dans l'entretien de la ville et de la région, mais seulement la composition des familles élémentaires des travailleurs; les célibataires sont comptés comme n'ayant personne à leur charge, ce qui est faux, mais cette erreur est en partie compensée par l'existence de professions multiples au sein d'un même foyer. Sous ces réserves, 547 personnes vivent des salaires versée par le centre enfûteur, soit l'équivalent de 1% de la population actuelle de SAIDA. On a vu plus haut (Analyse de la structure familiale et par âge) que la combinaison des variations, selon les emplois, des structures par famille et par âge confiait les charges les plus lourdes aux chauffeurs (4,6 personnes par foyer), puis aux manœuvres et assimilés (5,37), aux cadres et agents de maîtrise (5.11), aux O.S. et assimilés (4,33), aux convoyeurs (4,26), et

les moindres aux O.P. (3,66) et surtout aux employés de bureau (1,91). Ainsi le nombre et la proportion d'individus vivant des différents types d'emploi se répartissent,- théoriquement- comme l'indique le tableau n°3

Les personnes vivant des salaires des travailleurs les plus mal placés dans la hiérarchie,- convoyeurs, manoeuvres, agents de service, sont en proportion plus forte (52,28%) que les salariés de ces catégories eux mêmes par rapport aux acttifs de ces catégories (48%).Mais la proportion des catégories les mieux rétribuées,- cadres et maîtrise,- est également accrue au sein de la population dépendante par rapport à ce qu'elle représente parmi les actifs (de 7,o9 à 8,41%). Le rapport varie dans le même sens pour les chauffeurs, avec un plus grand écart: de 15,8% à 23,4%. Ce sont les catégories intermédiaires, celles des travailleurs qualifiés ou spécialisés à la production ou au travail administratif , dont la charge de famille est réduite, et considérablement, en raison principalement de laur jeunesse: à 12,25% de la population dépendante pour 18,11% des actifs, en ce qui concerne les ouvriers; à 3,84% pour 7,09%, en ce qui concerne les employés.

La distribution géographique des revenus est ainsi commandée par la répartition géographique des types d,emploi (Cf. Les PYRAMIDES D'AGE PAR LIEU DE RESIDENCE). Ainsi, parmi les Saïdéens nés dans la ville, la fraction «jeune», composée d'ouvriers à la production et d'employés de bureau, ne comprend jusqu'à 27 ans que des célibataires, absents des autres tranches d'âges. La fraction «âgée», au dessus de 37 ans, associe des pères de 3 à 5 enfants, cadres et employés de bureau, à des pères de familles plus nombreuses, travailleurs sans qualifications. Parmi les Saïdéens issus de l'exode rural, l'abondance de ce type de personnel aux âges moyens détermine la prédominance de familles plus nombreuses: 13 pères de 3 enfants et plus, dont 2 de 6 enfants et plus, entre 30 et 39 ans, à côté d'un seul célibataire et de quatre pères de un ou deux enfants (dont 2 employés de bureau), au dessus de 40 ans, 5 pères de 6 enfants et plus sur 7 hommes, tous sauf un travailleurs sans qualification professionnelle; à moins de 30 ans, à côté de 11 célibataires, 2 mariés sans enfants et 7 pères de famille, dont un de plus de 3 enfants, expriment la présence conjointe de travailleurs peu qualifiés et de jeunes formés. Cette coexistence se retrouve dans la tranche «jeune» des travailleurs migrés des villes et des autres régions .

C'est la combinaison de ces différentes catégories d'origine géographique de la population, corrélative de la répartition des emplois, qui, à travers la répartition par âge et par structure familiale, détermine le caractère équilibré de la dépendance de la population résidente à SAIDA par rapporte ou nombre de ses actifs : 64% despersonnes dépendantes pour 63% des actifs du centre enfûteur. Cet équilibre traduit en fin de compte une étroite corrélation résultante entre âge et situation de famille, effacée pour chacune des composantes :
-à moins de 30 ans, 54,1% de célibataires, 8,1% sans enfants, 32,4% de pères de 1 ou 2 enfants,
-entre 30 et 39 ans, 8,33% célibataires, 20,83% pères de 1 ou 2 enfants, 62,5% pères de 3 à 5 enfants .

-à plus de 40 ans pères (et mère) de 6 enfants et plus .

Un équilibre global peu différent apparaît dans l'ensemble des non-résidents avec 50% de célibataires, 5,6% mariés sans enfants, 27,8% pères d'un ou deux enfants, 16,6% de 3 à 5 enfants, à moins de 30 ans; 8,7 de célibataires et mariés, sans enfants, 26% pères d'un ou deux enfants, 61% de 3 à 5 enfants entre 30 et 39; 85,7% de pères de 6 enfants et plus au delà de 40 ans . Là encore , cet équilibre résulte de différenciations qui opposent plus les « urbains » d'El BAYADH ou d'ORAN, aux familles moins nombreuses, que les « résidents» de REBAHIA, aux migrants ruraux, quotidiens ou périodiques .

En fin de compte, c'est surtout l'inégalité des âges, reflet de l'inégale répartition des emplois par tranche d'âge, et les nuances qu'apporte le comportement particulier notamment en ce qui concerne l'âge au mariage des catégories professionnelles (cadres, ouvriers industriels, employés) qui déterminent certains déséquilibres dans le taux des charges familiales par salarié. L'inégalité des structures par âge compense à peu près celle des structure familiales. La charge est plus lourde, en particulier, pour les résidents de REBAHIA qui tend à devenir un dortoir suburbain du personnel peu qualifié et rassemble 14,4% des personnes dépendantes contre seulement 11,8% des actifs. Elle est moins lourde pour les migrants hebdomadaires dont l'allégement de la famille facilite précisément les déplacements, que ce soit à partir d'EL BAYADH,- avec 5,8% despersonnes dépendantes pour 7,1% des actifs-, ou des autres localités, y compris ORAN,- avec 3,8% des personnes dépendantes pour 4,7% des actifs .

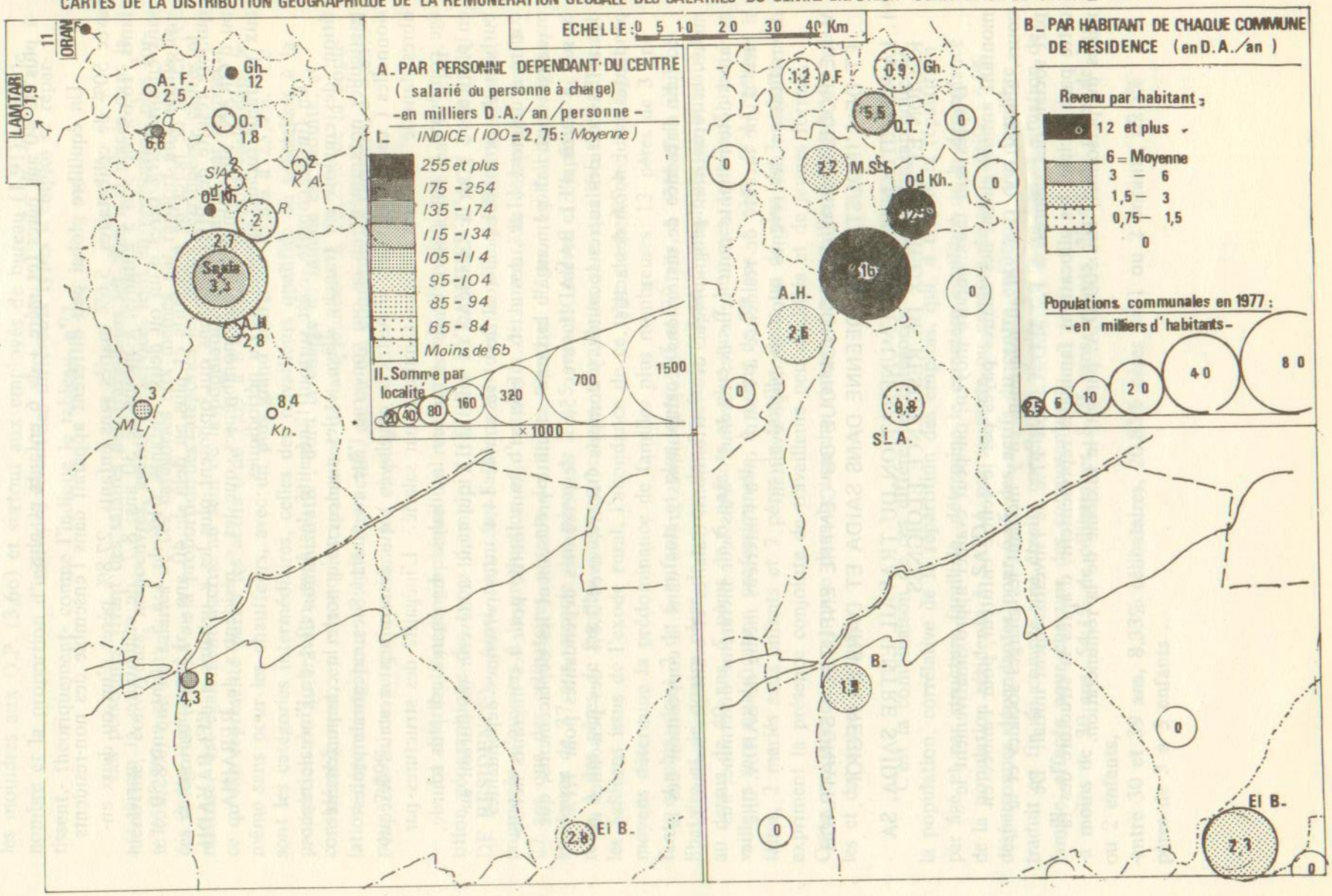
En l'absence de distorsions géographiques graves dans la composition des familles, la répartition géographique des rétributions, (salaires et avantages sociaux), est ainsi déterminante pour celle des revenus. Mais leur hiérarchie détermine, aussi bien d'une localité de résidence à l'autre qu'à l'intérieur même de SAIDA, une diversification des revenus selon un large éventail.

V. LE ROLE SOCIAL ET ECONOMIQUE DU CENTRE ENFUTEUR SONATRACH ET DE L'INDUSTRIE SAIDEENNE DANS SAIDA ET DANS SA REGION .

1. LA REPARTITION DE LA REMUNERATION DU TRAVAIL ENTRE SAIDA, SA REGION ET LES LIEUX DE RESIDENCE ELOIGNES .

D'après leur taux horaire moyen, on peut évaluer approximativement le montant annuel global des salaires payés par le centre enfûteur, pour l'année en cours, à 1.360.000 D.A., et au minimun, en y incluant les charges sociales et la part sociale des salaires, à 1,7 M.D.A., soit 17% de l'investissement initial. De cette part sociale, les allocations familiales représentent, d'après la structure des familles du personnel, 162.500 D.A. par an, le dixième de la rémunération.

CARTES DE LA DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE DE LA REMUNERATION GLOBALE DES SALARIES DU CENTRE ENFUTEUR SONATRACH DE SAIDA_ 1977



La répartition des revenus par grande catégorie d'emploi (TABLEAU n°4) montre que les deux-cinquièmes seulement des revenus totaux vont aux manoeuvres, agents de service et convoyeurs qui représentent près de la moitié des effectifs, 18,5% aux chauffeurs qui sont 15,7% des effectifs, 8,9% aux O.S. et assimilés qui en sont 10%. A l'opposé, cadres et maîtrise, personnel administratif, ouvriers qualifiés, qui sont 7,1%, 7,9% et 7,1% du personnel, en perçoivent respectivement 15,4%, 8,3% et 10%. L'écart des revenus par ménage entre les manoeuvres et assimilés d'une part, et l'encadrement de l'autre est de 1 à 2,6 en moyenne: il ne se réduit, au niveau des individus, qu'au rapport de 1 à 2,5, malgré l'apport des prestations familiales. C'est que celles-ci ne compensent qu'inégalement et très modérément la hiérachie des salaires : la légèreté des charges familiales des employés de bureau amène leur revenu par tête au niveau de celui des cadres; celle, moins évidente, des charges des ouvriers spécialisés et qualifiés à la production creuse encore l'écart entre eux et les travailleurs non spécialisés et non industriels.

La composition socio-professionnelle des salariés saïdéens de l'unité,- et plus encore de ceux d'entre eux qui ont toujours vécu en ville-, leur apporte une rémunération moyenne un peu supérieure, du fait de la présence majoritaire parmi eux des catégories les plus payées, de sorte qu'au niveau des ménages l'écart est de 1 à 1,37 entre migrants hebdomadaires d'El BAYADH et citadins de souche (TABLEAU 5). Cette supériorité est encore accure au niveau des revenus par tête, pour lequel l'écart est porté à 1,6 entre eux et les résidents de REBAHIA, malgré l'intervention contraire des prestations familiales, du seul fait que les catégories les plus présentes en ville sont aussi globalement les moins chargées de famille.

La résidence de salariés à REBAHIA n'a pas une signification différente au niveau des revenus par ménage, commandés avant tout par la place du travailleur dans la hiérarchie des emplois, de celle des ruraux de la région de SAIDA soumis aux migrations quotidiennes. Elle prend, au niveau des revenus par tête, le sens d'une défaveur pesant sur une zone suburbaine de SAIDA en cours d'élaboration .

La migration hebdemadaire des travailleurs d'EL BAYADH, injustifiable au niveau des revenus par ménage, ne devient concevable qu'en raison de la légérete des charges familiales de ces migrants, qui les replace, sur le plan des revenus par tête, au niveau général de SAIDA, à plus forte raison au dessus du niveau moyen local de leur ville de résidence sur laquelle pèse un chômage important.

Celle des travailleurs d'autres localités éloignées peut être largement motivée par des revenus par ménage du même ordre de grandeur que ceux de SAIDA, qui les place déjà très au dessus du niveau de leur lieu de résidence, et par des revenus par tête plus élevés même que ceux de leurs collègues citadins du chef-lieu en raison, comme pour ceux d'EL BAYADH, de leurs faibles charges de famille: le taux de célibat élevé des migrants hebdomadaires (33%), leur jeunesse et le faible nombre d'enfants par ménage (2,45) facilitent leurs déplacement et le justifient économiquement .

TABLEAU n°4 REPARTITION DES REVENUS DU PERSONNEL DU CENTRE ENFUTEUR PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE ,PAR MENAGE ET PAR PERSONNE DEPENDANTE (EVALUATION)

CATEGORIES PROFESSIONNELLES		Salaire global approché	Allocations familiales	Part des A.F.dans le revenu global	Revenu global	Revenu par ménage	Indice par rapport au revenu moy en/ménage	Revenu par individu	Indice par rapport au revenu moyen indiv.
Cadres + Maîtrise	en D.A.	220.000	19.000	7,8 %	2390000	26555	216,9 %	5.195	192,4 %
	en %	*15,4*			*15,4*				
Employés de bureau	en D.A.	120.000	5.800	3,8 %	125800	12580	103,9 %	5.988	221,8 %
	en %	*8,2*			*8,3*				
O.P. ET assimilés	en D.A.	145.200	8.600	5,6 %	155900	13990	115,6 %	4.273	159,9 %
	en %	*10,5*			*10*				
O.S. et assimilés	en D.A.	129.600	7.200	5,3 %	136800	11400	94,2 %	4.024	149 %
	en %				*8,9*				
Chauffeurs	en D.A.	237.000	44.700	15,8 %	281.700	11.850	98 %	2.200	81,5 %
	en %	*17*			*18,5*				
Convoyeurs,Agents de service,M.O,ass.	en D.A.	534.360	75.840	14,2 %	610.200	10.000	83 %	2120	78;5 %
	en %	*39*			*39,9*				
ENSEMBLE	EN D.A.	1387000	172.000	12,3%	1537000	12.102	100	2.670	100
	EN %	*100*			*100*				

TABLEAU n°5 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES REVENUS DU PERSONNEL DU CENTRE ENFUTEUR DE SAIDA , GLOBAUX , PAR MENAGE ,PAR INDIVIDU (E V A L U A T I O N)

REPARTITION GEOGRAPHIQUE		REVENU GLOBAL Valeur(D.A.)	%	REVENU PAR MENAGE Valeur(D.A)	%(1)	REVENU INDIVIDUEL Valeur(D.A.)	%(1)
SAIDA	63 %	998.880	*65*	12.486	*103,2*	2.830	*104,8*
dont: nés à Saïda	18,1%	315.000	*20,5*	13.695	*113,2*	3.297	*122,1*
nés hors Saïda	44,9%	683.880	*44,5*	11998	*99,2*	2.671	*98,9*
ENSEMBLE HORS SAIDA	37 %	523.120	*35*	11.130	*91,9*	2.480	*91,7*
dont :							
-Résidents de Rebaïa	11,8%	162.360	*10,6*	10.824	*89,3*	2.056	*76,1*
-Migrants quotidiens régionaux	14,2%	207.760	*13,5*	10.897	*90*	2.597	*96,2*
-Migrants hebdomadaires - d'ELBAYADH	7,1%	89.480	*5,8*	9.942	*82,3*	2.796	*103,5*
- Autres	4,8%	78.440	*5,1*	13.080	*107,5*	3.984	*145,3*
ENSEMBLE	100	1.537.000	*100*	12.102	*100*	2.700	*100*

Nota. Le % de la première colonne est celui des effectifs de chaque localisation .(1).% par rapport à la moyenne 100.

TABLEAU n°6 . REPARTITION DES REVENUS DANS LES QUARTIERS PERIPHERIQUES DE SAIDA

REVENU GLOBAL (en DA)	% des allocations familiales	REVENU PAR MENAGE en D.A.	REVENU PAR MENAGE Indice%	REVENU PAR TETE en D.A.	REVENU PAR TETE Indice %
94.000	14,2 %	10.480	*86,1*	2.245	*83,1*

TABLEAU n°7 ROLE URBAIN ET REGIONAL DU CENTRE ENFUTEUR SONATRACH DANS L'EMPLOI ET LA RESORPTION DU CHOMAGE(PAR COMMUNE)

	TAUX D'OCCUPATION par rapport à la population totale (1966)	TAUX DE CHOMAGE par rapport à la population active de 1966	% des emplois fournis par l'unité SH: par rapport aux actifs de 1966	par rapport aux actifs de 1977	par rapport aux sans-travail(66)	par rapport aux emplois créés ou à créer(1977)
COMMUNE						
SAIDA-ville	12,9 %	39,9 %	1,1%	0,76%	2,72 %	1,31 %
Ouled Khaled(REBAIA)	19,8 %	20,3 %	0,66%	0,43%	2,7 %	1,1 %
Meftah.S.Boubekeur	15,8 %	36,9 %	0,12%	0,1 %	0,3 %	0,2 %
Ouled Brahim	22 %	20,3 %	0	0	0	0
Aïn-el-Hadjar	17,9 %	26,3 %	0,16%	0,13%	0,6 %	0,4 %
El Hassasna	20,9 %	19,4 %	0	0	0	0
Sidi Ahmed	20,3 %	19,9 %	0,11%	0,12%	0,55 %	0,8 %
HORS REGION/:						
Bougtob	18,6 %	27,2 %	0,06%	0,05%	0,25 %	0,2 %
EL BAYADH	11,2 %	36,3 %	0,2 %	0,15%	0,5 %	0,3 %

Quant aux migrations quotidiennes des ruraux de la région proche, des revenus par tête inférieurs de 8% seulement aux revenus moyens urbains, mais très supérieurs à ceux du monde rural sont suffisants pour les provoquer.

De le sorte, la part distribuée de la valeur du travail industriel effectué qui revient à SAIDA est supérieure, de peu, à la proportion du personnel du centre enfûteur qui y vit. Ce supplément va, pour l'essentiel, aux Saïdéens de naissance, et non à ceux issus de l'exode rural, Un million de D.A environ est ainsi introduit dans l'économie urbaine. Une fraction certainement importante du demi-million restant des salaires y pénètre également, du fait qu'en raison du petit nombre de salariés extérieurs à la ville, ceux-ci se déplacent, du moins entre elle et leur domicile, par leurs propres moyens, et passent par SAIDA.

2. La SEGREGATION A L'INTERIEUR DE SAIDA s'opère non seulement en raison de la hiérachie des salaires et, indirectement, de l'origine géographique des travailleurs qui lui est liée, mais aussi, à travers elles, selon les quartiers, de résidence des salariés.

Très peu d'indications sont fournies à ce sujet par la documentation utilisée. Elle fait cependant mention du domicile de 9 travailleurs en dehors des quartiers centraux, en particulier dans des quartiers périurbains soit d'habitat spontané, soit de recasement, et situés pour la plupart sur la rive gauche de l'oued Saïda,- sur le territoire de DOUI THABET. Il s'agit tantôt de la cité Amrous,- un ensemble de 350 taudis habité par 495 familles, dépourvu de voirie, d'eau, d'electricité et destiné à la démolition, de la cité Medjoub, recasement modernisé au Sud de la ville: de Sidi Gacem, et de la cité Sidi Cheikh, où se sont construites des H.L.M. récentes.

Il est caractéristique que 7 des résidents de ces quartiers appartiennent aux catégories les moins formées et les plus mal rémunérées (3 manoauvres, 2 convoyeurs, 1 gardien, 1 femme de ménage), les deux autres étant un chauffeur et un pompiste. Aucun d'eux n'est natif de SAIDA; 8 sur 9 viennent de l'aire de migration méridionale,- des communes de d'AIN-el-HADJAR et SIDI AHMED-; et, parmi eux, 6 sont nés dans la steppe (à Aïn-Menaa, El Kheider, Tafraoua): leur région de provenance est, pour l'essentiel , celle de départs contemporains de la guerre d'indépendance. La structure familiale est telle, pour eux, que le taux de célibat (11%) est inférieur à sa valeur moyenne pour la ville et même pour tout le centre enfûteur, que les taux d'enfants par mère (3,5) et par salarié (3,11) sont au contraire supérieurs. Dans ces conditions, les revenus de ces quartiers provenant du travail au centre enfûteur sont non seulement très inférieurs, globalement, par ménage et par tête, aux revenus moyens de SAIDA, mais même à ceux, de même source, de l'ensemble des Saïdéens de naissance rurale et aussi de tous les ruraux, à l'execption des résidents de REBAHIA. Ce dernier village ressort ainsi comme un espace rural simplement plus récemment intégré, ou en voie de l'être, à la périphérie urbaine, dans un contexte nouveau, mais reste inégal .

Ainsi apparaît, à travers la ségrégation de l'habitat, le problème du logement, qui ne concerne pas seulement les travailleurs migrants, quotidiens ou hobdomadaires, mais ceux des salairiés issus de l'exode rural antérieur qui n'ont pu s'intégrer à l'habitat proprement urbain et ceux qui, leur terroir une fois incorporé à l'espace industriel et urbain, continuent à habiter les localités en voie de déruralisation .

Le problème du logement se pose donc pour la SONATRACH, au moins autant qu'en terme de rapprochement de travailleurs éloignés soumis aux mouvement pendulaires, en termes de relogement dans des conditions décentes de la fractions hiérarchiquement la plus défavorisée de ses salariés. Dans ce domaine, l'exode rural passé pèse dans le même sens que les migrations à venir, éventuellement, de la région. On a vu le relogement d'un salariés à la cité Sidi Cheikh. Le contingent de 10 logements offert à l'entreprise dans la cité de 1.000 en voie d'achèvement (1% des possibilités attendues) correspond sensiblement à la proportion qui est celle des travailleurs résidents du centre enfûteur dans la population occupée totale de SAIDA; il est même un peu supérieur (environ 1,8%) à la proportion de l'ensemble des personnes résidentes qui en dépendent par rapport à la population totale de la ville. Mais, au sein de l'unité, les logés sont au moins 10, les migrants quotidiens, 17, les migrants hebdomadaires, 15 . C'est là déjà un nombre de candidats quatre fois plus élevé que le contingent disponible pour SAIDA et REBAIA.

3. LE ROLE MODESTE DU CENTRE ENFUTEUR FACE AUX PROBLEMES DE L'EMPLOI, EN VILLE ET A LA CAMPAGNE .

Le centre enfûteur n'est qu'une petite unité au sein de l'industrie saidéenne en production, en construction ou en projet. S'il ne représente qu'1,4% environ de l'emploi global de la ville, il emploie, en 1977, 7,55% des salariés des grandes unités industrielles, SONIC comprise, ou envrion 6% du total des effectifs du secteurs secondaire,- bâtiment et travaux publics exclus-. Il n'emploie sans doute que de 3 à 3,5% des occupés de ce secteur,- qui occupe lui-même 40 à 45% des actifs de la ville-, si l'on y inclut la main d'oeuvre des grands chantiers en cours (logements, services, unités industrielles en construction).

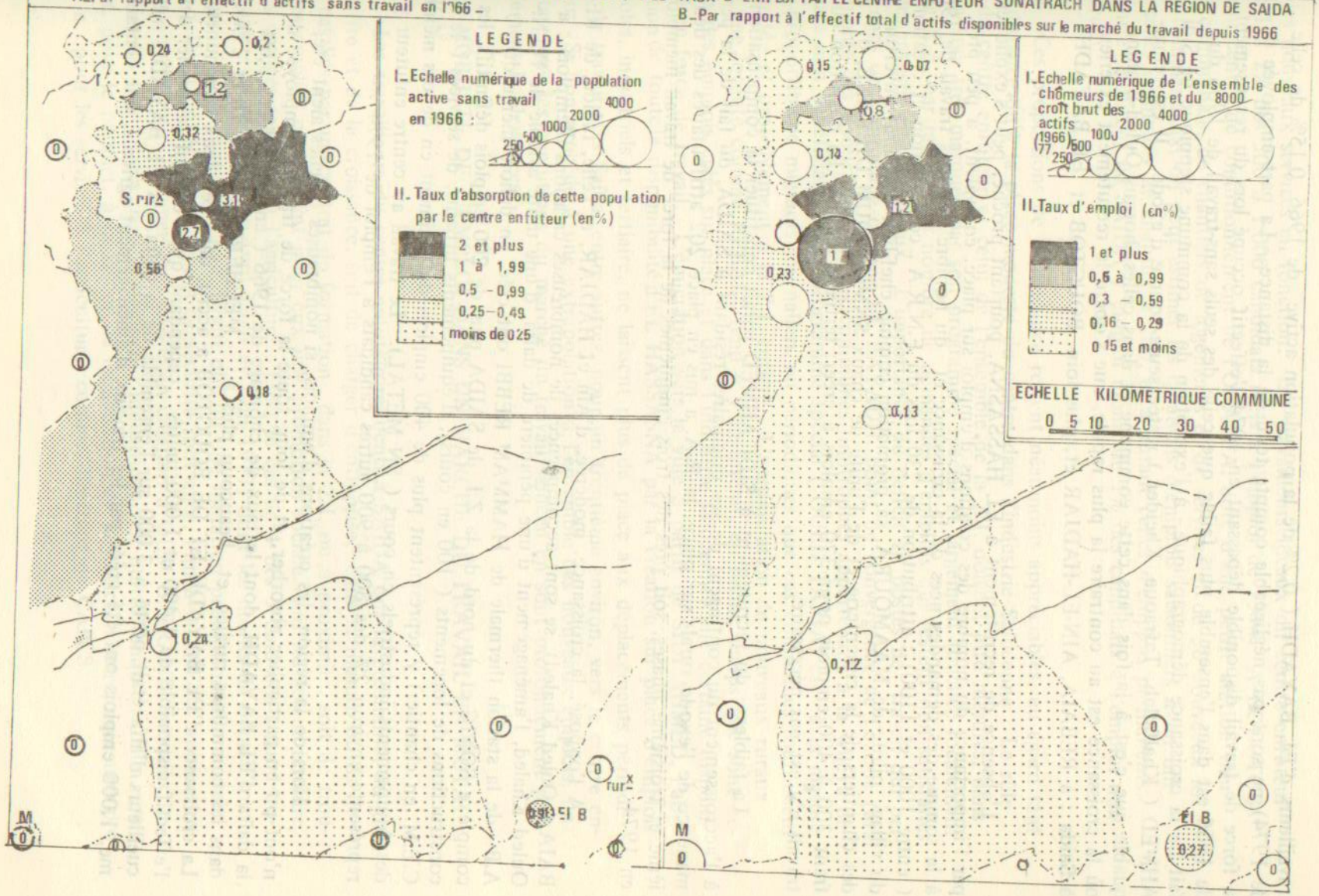
- On peut tenter d'approcher l'importance de l'effet global de l'industrie saidéenne sur l'emploi dans la ville et dans sa région en comparant,commune par commune, les effectifs employés par le centre à la force de travail disponible, et à la part de celle-ci antérieurement inutilisée, à travers une extrapolation.

Le TABLEAU n°7 montre que c'est seulement à SAIDA que le centre enfûteur emploie plus de 1% de la population active recensée en 1966: à la même date, il n'emploie que 0,66% de celle de REBAIA . Encore cette proportion tombe-t-elle respectivement à 0,76 et 0,43% pour ces deux localités en 1974, du fait qu'il s'agit de commune à forte croissance démographique. Hors de la région, les emplois occupés par les

- CARTES DE LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE PAR COMMUNE, EN 1977, DES TAUX D'EMPLOI PAR LE CENTRE ENFUTEUR SONATRACH DANS LA REGION DE SAIDA

A- Par rapport à l'effectif d'actifs sans travail en 1966 -

B- Par rapport à l'effectif total d'actifs disponibles sur le marché du travail depuis 1966



travailleurs d'EL BAYADH (0,2% de la population active de 1966, 0,15% de celle de 1974) ne sont pas négligeable compte tenu de la distance. La part employée de la force de travail disponible dépassant en 1974 l'effectif occupé lors du recensement de 1966 est dans l'ensemble plus faible que celle des seuls sans-travail de 1966 du fait de la croissance démographique,- à l'exception de la commune steppique de Sidi AHMED (Khalfallah, Tafraoua, Kheider) restée seule source d'exode. Il est remarquable que c'est à la fois dans cette commune et dans celles, hormis Ouled-Brahim, où la croissance est au contraire la plus rapide, que s'opère le recrutement extérieur à Saida : à REBAIA, AIN-EL-HADJAR et, plus loin, BOUGTOB et EL BAYADH.

L'absence de recrutement à EL HASSASNA, pourtant proche, peut s'expliquer par l'importance du nombre des créations d'emploi sur place, équivalent, à peu près, à la somme des demandes nées de la croissance et du nombre des sans travail de 1966 (entre 1000 et 1100) : attribution de 230 lots du F.N.R.A , construction et création du village pilote de MAAMOURA, sa promotion comme chef-lieu de daïra; ouverture des chantiers de la cimenterie et de l'unité de chaux SNMC à OUM DJERANE, offrant 300 à 400 emplois pour 370 emplois à créer; tertiaire induit. La migration du travail n'y est pas nécessaire.

La faiblesse du recrutement à SIDI AHMED paraît constituer la compensation à l'accroissement du contingent de ses originaires résidant à SAIDA, du fait de la permanence de l'exode rural: sur place, la R.A. a mis en place 202 attributaires des deuxième et troisième phases, soit près des trois cinquièmes de la force de travail inemployée en 1974 .

A l'opposé, la croissance, modérée, d'Aïn el HADJAR, et celle, rapide, de REBAIA (Ouled Khaled), se sont accompagnées de nombreuses créations d'emplois : à Ouled Khaled, l'aménagement d'une pépinière de daïra, d'une unité avicole de l'O.N.A.B., de la station thermale de HAMMAM REBBI ont crée, en dehors même du complexe SONIC et du nord de la Z.I. de SAIDA plus de 200 emplois définitifs; les constructions de logements (100 en cours), d'équipements urbains, de services (le C.E.M. en chantier) y représentent plus de 400 emplois du bâtiment en dehors même des équipements industriels en cours (SN METAL). Le travail au centre enfûteur y représente environ 2% des 800 à 900 autres candidats à l'emploi de 1974 .

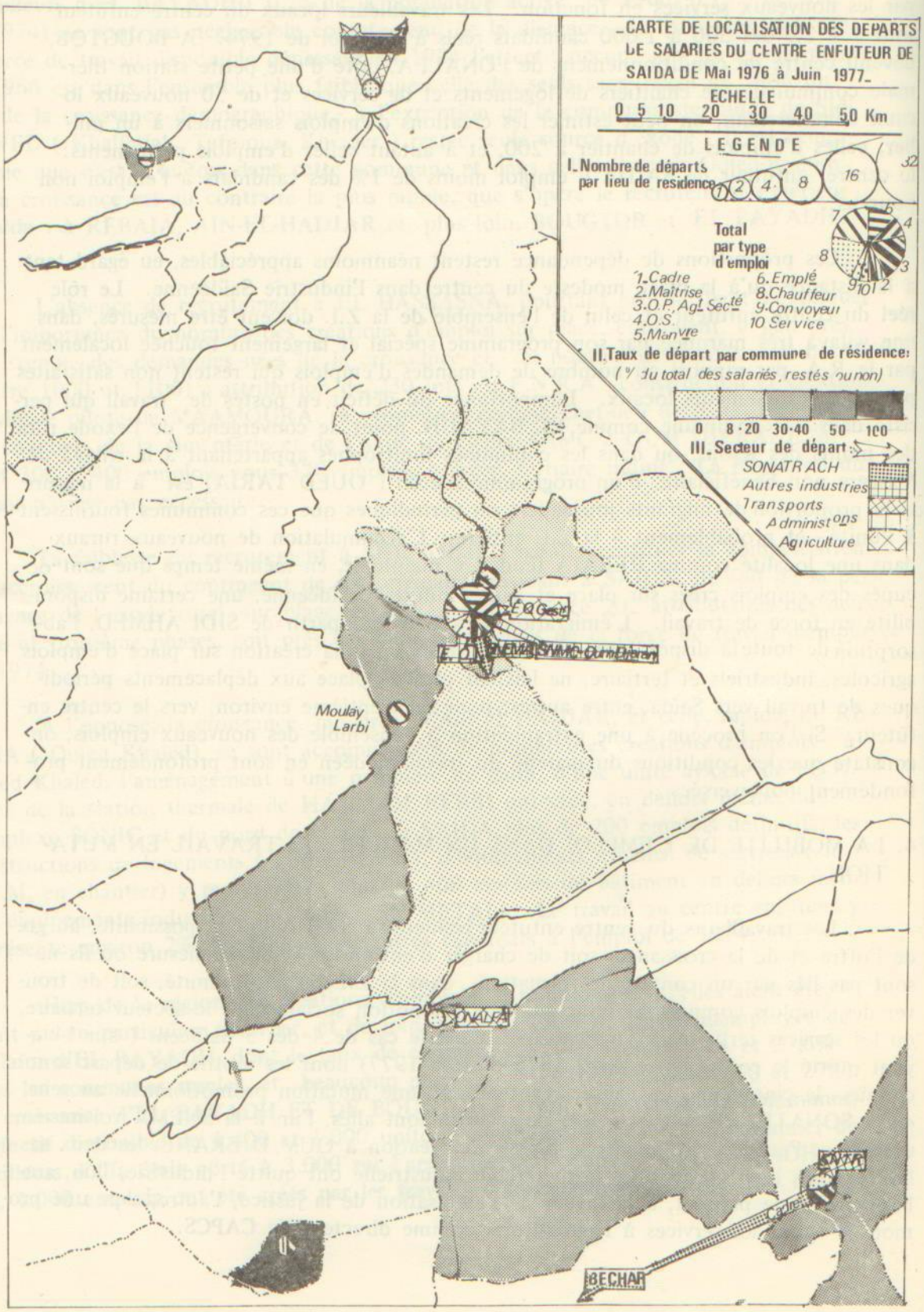
Hors de la région, les créations d'emplois, si nombreuses qu'elles aient été, n'ont pu en particulier absorber, et de loin, toute la force de travail inemployée de la daïra d'EL BAYADH, dont le taux de chômage de 1966 (entre 18,4 et 23,6% dans les communes rurales, et beaucoup plus à MECHERIA (entre 10 et 27%). La croissance d'EL BAYADH ET DE BOUGTOB a accru, dans ces deux communes, l'effectif disponible de 1.400 et 1.000 unités, cependant que l'effectif saisonnier des cueilleurs d'alfa était porté à 3.000 sur l'ensemble de la daïra. A EL BAYADH même, 1.000 emplois ont été créés par les travaux d'aménagement agricole, une centaine

par les nouveaux services en fonction. Les travailleurs locaux du centre enfûteur sont 1 à 2% des 500 à 1.000 candidats réels à l'emploi de 1974. A BOUGTOB, devenu centre de conditionnement de l'ONALFA, doté d'une petite station thermale communale, de chantiers de logements et de services et de 50 nouveaux locaux commercianx, on peut estimer les créations d'emplois saisonniers à un millier, celles d'emplois de chantier à 200, et à autant celles d'emplois permanents: le centre enfûteur de SAIDA y emploi moins de 1% des candidats à l'emploi non pourvus .

Ces proportions de dépendance restent néanmoins appréciables, eu égard tant à la distance qu'à la place modeste du centre dans l'industrie Saïdéenne. Le rôle réel du centre enfûteur et celui de l'ensemble de la Z.I. doivent être mesurés, dans une wilaya très marquée par son programme spécial et largement touchée localement par la R.A. par rapport au nombre de demandes d'emplois qui restent non satisfaites par les investissements locaux. L'importance du déficit en postes de travail qui persiste dans une commune comme EL BAYADH, point de convergence de l'exode rural des monts des Ksour, ou dans les communes limitrophes appartenant à la wilaya de Mascara non bénéficiaire d'un programme spécial (OUED TARIA) est à la mesure de la proportion de migrants journaliers ou périodiques que ces communes fournissent à l'unité,- et probablement à la Z.I. entière. L'accumulation de nouveaux ruraux dans une localité comme REBAIA tend à y maintenir, en même temps que sont occupés des emplois créés sur place et dans l'industrie saïdéenne, une certaine disponibilité en force de travail. L'émigration vers la ville à partir de SIDI AHMED, l'absorption de toute la disponibilité d'EL HASSASNA par la création sur place d'emplois agricoles, industriels et tertiaire, ne laissent plus de place aux déplacements périodiques de travail vers Saïda, entre autres, pour un trentième environ, vers le centre enfûteur. Si l'on procède à une extrapolation à l'ensemble des nouveaux emplois, on constate que les conditions du marché du travail saïdéen en sont profondément profondément bouleversées .

4. LA MOBILITE DE L'EMPLOI DANS UN MARCHE DU TRAVAIL EN MUTATION.

Les travailleurs du centre enfûteur résidents à SAIDA ont la possibilité, au gré de l'offre et de la croissance, soit de charger d'entreprise,- dans la mesure où ils ne sont pas liés par un contrat de formation-, dans la Z.I. ou à proximité, soit de trouver des emplois comportant pour eux une promotion sociale dans le secteur tertiaire, ou les services tertiaires à l'agriculture. C'est le cas de 4 des 5 Saïdéens (sur 14 ayant quitté le centre entre Avril 1976 et Juin 1977) dont les motifs de départ sont connus,- le cinquième, un cadre, ayant obtenu une mutation promotionnelle au sein de la SONATRACH : deux agents de sécurité sont allés, l'un à la SNEMA voisine en extension, l'autre à la cimenterie SNMC en création à OUM DJERANE; les deux salariés moins bien placés dans la hiérarchie industrielle ont quitté l'industrie, l'un, arabisant, pour le parquet, à la faveur de l'arabisation de la justice, l'autre, avec une promotion pour les services à l'agriculture, comme directeur de CAPCS.


CARTE DE LOCALISATION DES DEPARTS DE SALARIES DU CENTRE ENFUTEUR DE SAIDA DE Mai 1976 à Juin 1977
ECHELLE
0 5 10 20 30 40 50 Km
LEGENDE
I. Nombre de départs par lieu de residence
1 2 4 8 16 32
Total par type d'emploi
1. Cadre
2. Maîtrise
3. O.P. Agt Secté
4. O.S.
5. Manœvre
6. Employé
8. Chauffeur
9. Convoyeur
10 Service
II. Taux de départ par commune de résidence:
(% du total des salariés, restés chez eux)
0 8·20 30·40 50 100
III. Secteur de départ
SONATRACH
Autres industries
Transports
Administrations
Agriculture
Moulay Larbi
SAIDA
BECHAR

Il est caractéristique que la tranche d'âge de 20 à 29 ans fournisse la moitié des partants Saïdéens contre le quart (26%) parmi les non-résidents, et que plus du tiers d'entre eux ait moins de 25 ans il s'agit, pour ces très jeunes, dans quatre cas sur cinq, de travailleurs à la production, dont 2 manoeuvres, dont l'emploi était un emploi de début et de formation pas nécessairement adapté à leur orientation ni à leur qualification, et qui profitent de la diversification des activités. La tranche d'âge de 30 à 39 ans, sur laquelle sont prélevés 64,3% des partants non résidents, ne compte au contraire que pour 35,8% des départs des saïdéens, motivés dans les deux cinquièmes des cas par une promotion.

Ainsi, à la mobilité professionnelle des non-résidents principalement motivée par la recherche d'une solution au problème de l'éloignement entre domicile et travail, s'ajoute celle, différente, des Saïdéens, qui illustre bien la diversification de la nature des emplois (et non plus de leur localisation) introduisant une compétition dans la recherche, sur place, de la force de travail par les entreprises .

CONCLUSION

UNE UNITE INDUSTRIELLE DE SERVICE INSEREE DANS UN MARCHE DE L'EMPLOI TRANSFORME PAR LE DEVELOPPEMENT DU BATIMENT, DE L'INDUSTRIE, DU SECTEUR TEPTIAIPE ET PAR LA REVOLUTION AGRAIRE.

1. UNE INDUSTRIE DE MAIN D'OEUVRE. Le centre enfûteur SONATRACH est caractéristique, on l'a vu, d'une industrie de main d'oeuvre, susceptible d'absorber, à son échelle, une force de travail locale et en majorité peu formée, issue de l'exode rural autant que de la population d'origine urbaine, à des niveaux et dans des fonctions différents, inégalement qualifiés et rémunérés. Entre ces différents niveaux d'emploi persiste une ségrégation géographique, liée à une croissance des capacités immobilières inférieure à la croissance démographique de la ville, même si se construisent des ensembles aussi impressionnants que la cité des 1000 logements. Pour les mêmes raisons, s'étendent des migrations pendulaires du travail, quotidiennes ou hebdomadaires, limitées certes par l'accumulation en ville, héritée ou persistante, d'une force de travail de provenance rurale, mais dont l'origine précise est maintenant déterminée, à la campagne, par l'importance de l'absorption sur place des travailleurs de certaines régions rurales par la révolution agraire, les travaux d'aménagement rural, les créations locales d'industries .

2. UN SIMPLE ELEMENT DE LA NOUVELLE INDUSTRIE SAIDEENNE. Le centre enfûteur SONATRACH n'est qu'une pièce d'un secteur industriel public qui, de 274 emplois en 1974, (S.N. SEMPAC, S.N. EMA, SONITEX) a été porté à 523 en 1975 (avec l'extension de la S.N.EMA et l'entrée en production d'une unité ONAPO, 1488 en Juin 1976 (avec l'entrée en production du centre enfûteur et de l'ONALAIT

et l'extension nouvelle de la SN.EMA, et surtout la démarrage de la SONIC), et 1682 en 1977. Les perspectives de croissance de ce secteur le conduisent, avec le nouveau moulin groupe S.N.SEMPAC, la Briquetterie SNMC et les deux unités S.N.METAL, à 2.270 emplois répartis entre SAIDA et REBAIA avant 1980, sans compter AIN-el-HADJAR et EL HASSASNA.

Ce dernier chiffre représente l'équivalent de 44% de la population occupée totale de la ville en 1966, et 27% de force de travail disponible d'alors, qu'elle ait été ou non occupée, ou 21% de celle d'aujourd'hui. Un effectif sans cesse croissant, aujourd'hui compris entre 2.500 et 3.000 travailleurs, (23 à 27% de la force de travail disponible en ville), est simultanément occupé sur les chantiers d'aménagement de la Zone Industrielle, de construction des unités (SNMC, S.N.METAL, SN SEMPAC), de construction des services (2éme tranche de la cité administrative, Protection Civile, Etablissements scolaires) etc...) et de construction des logements et de l'infrastructure. Chaque réalisation achevée induit de nouveaux besoins qui, pour une période durable, sont appelés à maintenir l'importance du secteur du bâtiment et des Travaux Publics, en nombre absolu sinon en proportion d'emplois .

Quant aux unités industrielles existantes ,elles sont, à l'exception du complexe de la SONIC, d'un niveau de spécialisation proche de celui du centre enfûteur,- si ce n'est le caractère spécifiquement féminin de l'emploi à l'atelier SONITEX. La SONIC elle-même, emploie avant tout des producteurs directs;mais, avec 2% de cadres, 8,5% d'agents de maîtrise, 30% d'ouvriers qualifiés, 28,5% d'O.S., 18,5% de manoeuvres et 12,5% d'administratifs, elle compte des travailleurs sans qualification réelle préalable pour moitié de son effectif, et son encardrement reste suffisamment peu nombreux pour avoir été en grande partie recruté sur place. Le Bâtiment, quant à lui, recrute régionalement l'essentiel de ses travailleurs à l'exception des cadres, techniciens et de la maîtrise.

3. UNE REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU RECRUTEMENT INDUSTRIEL DONT CELLE DU PERSONNEL DU CENTRE ENFUTEUR NE DIFFERE PAS ESSENTIELLEMENT. On peut estimer que dans l'ensemble l'industrie et la construction saïdéennes, qui rassemblent à elles deux entre 40 et 45% des actifs de la ville, reproduisent avec une distorsion relativement limitée le type de recrutement géographique qui est celui du centre enfûteur.

Si l'on s'en tient au paragraphe précédent, il faut évaluer le nombre des résidents de SAIDA qui travaillent dans ces secteurs entre 60 et 65% de leur effectif,- soit entre 2.700 et 3.000 travailleurs (1100 dans l'industrie et entre 1.600 et 1.900 dans le bâtiment et les T.P.), ou encore entre 25 et 28% de la population active totale. Ajouté aux 1.200 nouveaux emplois tertiaires (wilaya, services, Santé, enseignement, commerce, transports) et à ceux des petites industries privées, ce chiffre signifie la réduction de la part inemployée de la force de travail disponible dans la

population urbaine au dixième de ses actifs. A REBAIA, où on peut évaluer, par la même règle de proportionnalité, le nombre des nouveaux emplois de l'industrie et du bâtiment saïdéen à 550, on peut considérer la part résiduelle du chômage comme sensiblement équivalente. A AIN EL HADJAR, une évaluation, vraisemblable, entre 200 et 250' ajoutés aux 50 emplois provisoirement maintenus de la vieille papeterie SONIC, laisse penser que le quart de la demande environ est ainsi comblé, laissant un chômage encore important autour de Moulay Larbi. Au delà du rayon des migrations quotidiennes, les 60 à 100 emplois attribuables à BOUGTOB par une extrapolation identique, et les 300 à 400 d'EL BAYADH réduisent dans des proportions du même ordre la force de travail inemployée de ces localités .

Ainsi, les caractéristiques des industries implantées à SAIDA, y compris leur insertion dans un programme d'ensemble qui prévoit en même temps l'équipement de l'ensemble de la wilaya en infrastrustures, administrations, services et logements, paraissent pouvoir susciter progressivement un nombre et des types d'emploi susceptibles d'occuper la force de travail inutilisée à la ville et dans les campagnes sans exiger de déplacements massifs de population. Ce résultat paraît pouvoir être atteint avec, en contrepartie, une médiocrité de la productivité qui serait inacceptable pour une économie fondée sur le profit. Les migration alternantes actuelles, du moins à longue distance,- par exemple d'EL BAYADH vers SAIDA-, résultent de l'avance relative prise par la pièce maîtresse du développement : la Zone Industrielle de SAIDA. L'abandon de leur emploi principalement par ces migrants, secondairement par des travailleurs qui quittent le centre enfûteur pour des unités créées ou agrandies postérieurement, constitue le principal facteur présent de mobilité de l'emploi; il apparaît comme un réajustement progressif à la diffusion régionale des activités, aux formations acquises et à la hiérarchie des emplois. L'absence de migrants alternant à partir des communes déjà équipées ou en cours d'équipement dans des conditions équilibrées (EL HASSASNA) témoigne de cette tendance. Le problème des transports des salariés ne se pose donc guère ici. Il n'en va pas de même de celui du logement, plus encore en raison de la déficience de l'héritage immobilier de la ville, de sa croissance déjà acquise et de la nécessité de retenir une partie de sa main d'oeuvre que dans la perspective d'éliminer des mouvements pendulaires massifs tels que ceux qu'a imposés la croissance de pôles industriels isolés comme BERROUAGHIA ou géants comme ARZEW .